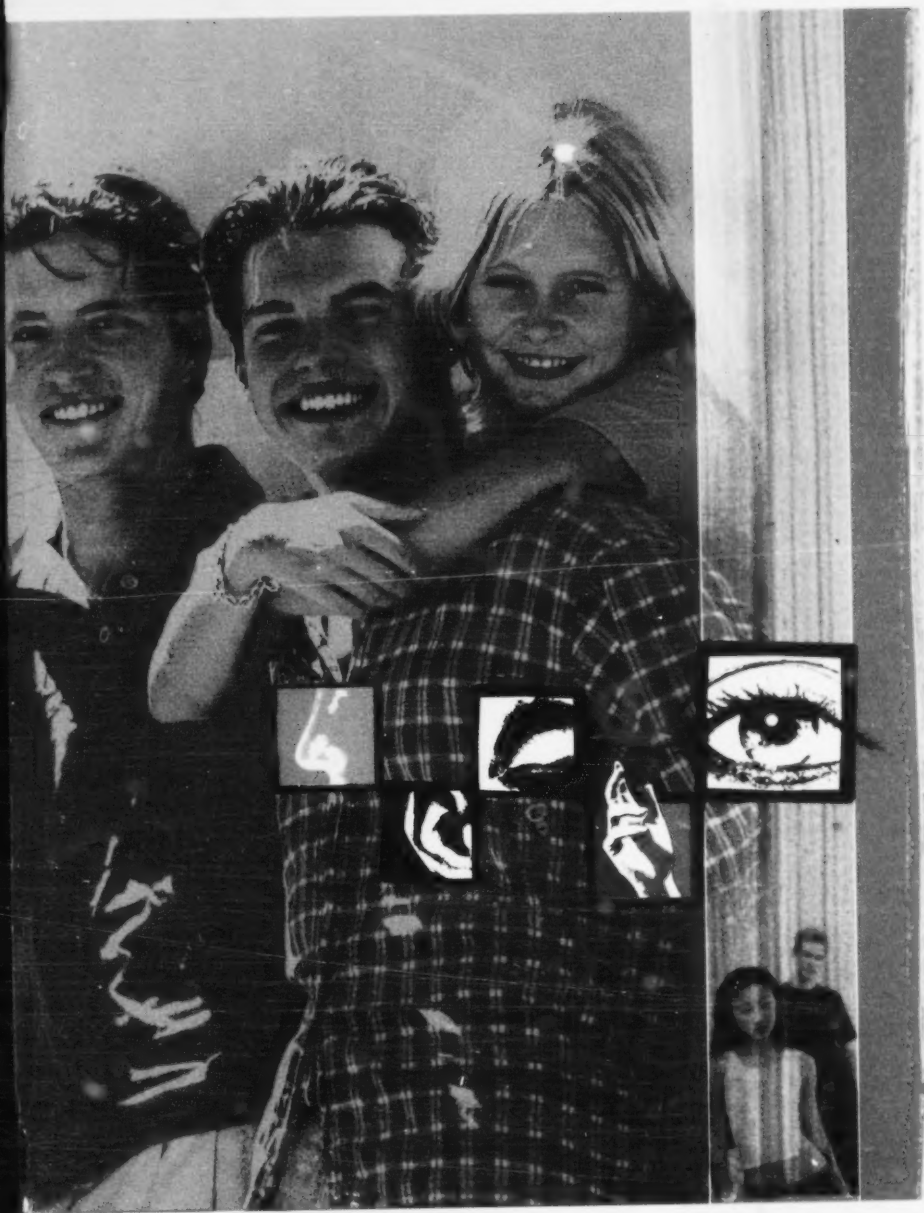

L'éducation à la sexualité

dans le contexte de la réforme de l'éducation

Québec

L'éducation à la **sexualité**

dans le contexte de la réforme de l'éducation

CONCEPTION ET RÉDACTION

[illegible], *sexologue*
Professeure
Département de sexologie
Université du Québec à Montréal

REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier les personnes suivantes pour leur précieuse collaboration. Leurs commentaires et suggestions ont permis un éclairage plus judicieux pour la réalisation finale du document :

COORDINATION

[illegible], *répondant aux communications (jusqu'en juin 2001)*
Direction de la formation générale des jeunes
Ministère de l'Éducation du Québec

[illegible], *agent de recherche et de planification*
Direction de la protection de la santé publique
Ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec

[illegible], *coordonnateur des services complémentaires*
Direction de l'adaptation scolaire et des services complémentaires
Ministère de l'Éducation du Québec

[illegible], *rédactrice du programme d'enseignement moral au primaire et au secondaire*
Direction générale de la formation des jeunes
Ministère de l'Éducation du Québec

[illegible], *spécialiste des sciences de l'éducation*
Direction de l'adaptation scolaire et des services complémentaires
Ministère de l'Éducation du Québec

CONSULTATION EXTERNE

[illegible], *sexologue et avocate*
Gatineau

[illegible], *philosophe et pédagogue*
Professeure
Département des sciences de l'éducation
Université du Québec à Trois-Rivières

CONSULTATION DU RÉSEAU DE L'ÉDUCATION

[illegible], *responsable des programmes de science et technologie*
Direction générale de la formation des jeunes
Ministère de l'Éducation du Québec

[illegible], *directrice*
École primaire Le Ruisselet, Saint-Ferréol-les-Neiges et école primaire Notre-Dame-de-Grâce, Saint-Tite-des-Caps

[illegible], *directrice*
École primaire Chantignole, Bromont

[illegible], *directrice des services éducatifs*
Académie Antoine-Manseau, Joliette

[illegible], *enseignante*
Commission scolaire des Premières-Seigneuries, Québec

[illegible], *directeur des services des ressources éducatives*
Commission scolaire de la Pointe-de-l'Île, Montréal

CONSULTATION DU RÉSEAU DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

[illegible], *sexologue, agente de programmation et de planification*
Direction de la santé publique
Régie régionale de la santé et des services sociaux de Québec

[illegible], *médecin spécialiste en santé communautaire*
Direction de la santé publique
Régie régionale de la santé et des services sociaux de l'Estrie

[illegible], *agentes de planification et de programmation sociosanitaire*
Direction de la santé publique et de l'évaluation
Régie régionale de la santé et des services sociaux de Lanaudière

[illegible], *agentes de planification et de programmation sociosanitaire*
Direction de la santé publique
Régie régionale de la santé et des services sociaux de la Montérégie

[illegible], *agente de recherche et de planification*
Direction générale des services à la population
Ministère de la Santé et des Services sociaux

SOUTIEN TECHNIQUE

[illegible],
Direction de l'adaptation scolaire et des services complémentaires
Ministère de l'Éducation du Québec

Les établissements d'enseignement sont autorisés à procéder, selon leurs besoins, à une reproduction totale ou partielle du présent document. S'il est reproduit pour être vendu, son prix ne devra pas excéder le coût de la reprographie.

Dans le présent document, le masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.

© Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation, 2003–03-00293
ISBN 2-550-41103-X
Dépôt légal–Bibliothèque nationale du Québec, 2003

Table des matières

1 L'importance et la nécessité de l'éducation à la sexualité

2 La sexualité et l'éducation à la sexualité : comment les définir?

2.1 La sexualité

2.2 L'éducation à la sexualité

3 Les craintes relativement au mandat d'éducation à la sexualité

3.1 Les questions posées par les enfants et par les adolescents

4 Les points d'ancrage pour l'éducation à la sexualité dans la réforme de l'éducation

4.1 Le cadre légal et réglementaire

4.2 Les services complémentaires

4.3 Le Programme de formation de l'école québécoise

4.4 Les responsabilités partagées

4.5 La démarche d'éducation à la sexualité : des exemples

5 Les caractéristiques marquantes du développement de l'enfant et de l'adolescent au regard d'une démarche d'éducation à la sexualité

6 La nature des interventions en matière d'éducation à la sexualité

7 Les acteurs de l'éducation à la sexualité

7.1 Les élèves

7.2 Les parents

7.3 Le personnel enseignant, le personnel professionnel et le personnel de soutien des réseaux de l'éducation et de la santé et des services sociaux

CONCLUSION

ANNEXE I

Dix règles de fonctionnement pour une intervention en matière d'éducation à la sexualité

ANNEXE II

Un tableau synthèse du Programme de formation de l'école québécoise

ANNEXE III

Des exemples d'activités, de projets et de situations d'apprentissage en matière d'éducation à la sexualité

Bibliographie

104-07043/

Pour qui et pourquoi un document sur l'éducation à la sexualité maintenant?

Ce document s'adresse au personnel enseignant et au personnel des services complémentaires travaillant dans les écoles primaires et secondaires ainsi qu'à leurs partenaires du réseau de la santé et des services sociaux. S'il est produit maintenant, c'est que la réforme de l'éducation entraîne de nombreux changements dans les façons de faire. Par exemple, nous savons tous que le programme «Formation personnelle et sociale» disparaît avec la mise en application du nouveau Programme de formation de l'école québécoise. L'orientation retenue vise le développement de compétences diverses, et l'éducation à la sexualité ne relève maintenant plus d'une seule matière ou d'un seul intervenant, mais devient la responsabilité d'un ensemble de partenaires. La contribution des ressources des Services éducatifs complémentaires se révèle essentielle, entre autres, à l'atteinte des objectifs du Programme de formation et de la mission du Ministère, qui est d'instruire, de socialiser et de qualifier.

Le ministère de l'Éducation et le ministère de la Santé et des Services sociaux ont convenu de se concerter davantage afin d'atteindre leur objectif commun : le développement des jeunes. C'est dans cette perspective qu'ils mettent le présent document à la disposition des intervenants des deux réseaux afin de les outiller pour qu'ils puissent intégrer l'éducation à la sexualité dans leur action auprès des jeunes.

1

L'importance et la nécessité de l'éducation à la sexualité

De même, dans le milieu scolaire, maints intervenants ont à cœur d'aider les élèves à mieux comprendre la réalité sexuelle et ils se sentent suffisamment outillés pour le faire, mais d'autres s'interdisent toute incursion dans ce domaine. Les autres élèves représentent également une source importante d'information sexuelle pour les jeunes, mais souvent les renseignements ainsi transmis sont incomplets ou manquent de nuances. À cela s'ajoutent les médias où les messages sexuels implicites et explicites, quelquefois très ambigus, abondent et dont certains ont, en plus, un caractère violent. Souvent assujettis à des perceptions stéréotypées, idéalisées et fragmentées à l'égard de la sexualité, les enfants et les adolescents sont à la fois fascinés et intrigués par cet univers. Conscients que toutes ces influences extérieures modulent les représentations et les perceptions de la sexualité, les adultes se doivent de présenter aux jeunes une vision positive de la sexualité humaine. Car, au-delà de l'artifice et du sensationnalisme, la sexualité est au cœur de l'identité sexuelle, de la relation à l'autre, de l'épanouissement et du bien-être d'une personne.

Dans ce contexte, le premier travail d'éducation sexuelle consiste fréquemment à démythifier certains phénomènes liés à la sexualité. Il faut alors donner l'information nécessaire pour que les élèves puissent comprendre la véritable nature du phénomène en cause et ainsi le resituer dans un contexte plus réaliste et plus humain. Il est essentiel d'aborder franchement la sexualité avec les enfants et les adolescents, tout en les amenant à développer leur jugement, leur sens des responsabilités, leur esprit critique et leur capacité de discernement. En fait, chaque adulte présent dans l'entourage de l'enfant a un rôle concernant l'éducation à la sexualité. Et bien que l'on s'entende pour dire que les parents sont les premiers éducateurs de leurs enfants, les intervenants du milieu scolaire sont également des interlocuteurs significatifs auprès des élèves. Ainsi, il est de la responsabilité des intervenants[1] de mettre en place des situations d'apprentissage dans un contexte formel, où pourront être abordés les sujets en matière de sexualité qui interpellent le plus les enfants et les adolescents ou qui sont susceptibles d'avoir le plus d'effet sur eux, dans l'immédiat ou dans un avenir rapproché. L'objet de l'éducation sexuelle explicite est d'abord de favoriser l'intégration harmonieuse de la dimension sexuelle de la personne tout en considérant les normes de la collectivité.

1. On entend par intervenants le personnel enseignant, les autres professionnels et le personnel de soutien concernés des réseaux de l'éducation et de la santé et des services sociaux.

2

La sexualité et l'éducation à la sexualité : comment les définir?

2.1 La sexualité

La sexualité ne se limite évidemment pas à la génitalité et ne doit pas être réduite aux seules pratiques sexuelles; les aspects affectifs et relationnels sont au centre de l'univers de la sexualité.

De même, la sexualité n'est pas un phénomène qui se concrétise à travers les seules étapes du développement de l'adolescence (puberté, premières relations amoureuses, premières relations sexuelles). Dès la naissance, l'être humain est sexué, et des événements aussi peu banals que les attitudes des parents à son égard, en tant que fille ou garçon, contribuent à façonner son identité sexuelle. De même, la complicité ou la pression des autres jeunes peuvent interférer sur la perception des relations garçons-filles. Notamment, l'abondance de publicités insistant sur la minceur peut nuire à la perception de l'image corporelle. Bien que l'adolescence semble être l'étape déterminante de l'initiation des premiers rapports sexuels, il ne faut pas oublier que diverses situations durant la vie de l'enfant, du préadolescent et de l'adolescent lui permettent de mieux comprendre ce que représente la sexualité dans la vie d'un individu et plus particulièrement dans SA vie.

L'estime de soi, l'affirmation de soi, l'amitié, l'amour, l'image corporelle, la pression des autres, le développement de l'esprit critique, le respect de son intimité, de sa pudeur, le sens de l'humour, l'empathie, le plaisir, la connaissance de son corps, la prise en charge de sa santé sexuelle, la compétence à résoudre des problèmes, la sensibilité personnelle, tous ces aspects importent dans la réalisation de soi comme être sexué. La sexualité est le produit d'une relation complexe entre les expériences personnelles, les influences extérieures et les contingences sociales ou morales.

En fait, la sexualité humaine est multidimensionnelle : elle implique les aspects affectifs par l'entremise des attitudes, des valeurs, des sentiments que l'on éprouve à l'égard de soi et d'autrui; elle se nourrit de connaissances, de façons de penser et de conceptions diverses. Elle repose sur la biologie, mais elle est largement tributaire de la société dans laquelle une personne évolue et qui influe sur la culture, les rapports entre groupes et entre individus, les aspects moraux et spirituels. Enfin, elle se traduit par des comportements qui, dans certains cas, peuvent mettre en péril l'intégrité physique et psychique des protagonistes. La globalité et la richesse de la sexualité appellent donc nécessairement une bonne connaissance de soi, et cela exige une démarche à la fois cognitive, réflexive et intégrative.

2.2 L'éducation à la sexualité

Pendant longtemps, l'éducation sexuelle s'est limitée à interdire toute conduite sexuelle chez les adolescents et à les surveiller de près afin que cette consigne soit respectée. Peu à peu, l'abstinence absolue a fait place à la suggestion de reporter à plus tard l'engagement sexuel dans le but de prévenir les maladies transmises sexuellement (MTS) et la grossesse à l'adolescence. Ces deux façons de faire reposaient sur le même message : éviter les conséquences jugées négatives de l'expression sexuelle. Plus récemment, l'avènement du sida a ramené de nouveau l'accent des démarches d'éducation sexuelle sur la question de la prévention.

En effet, si les démarches d'éducation à la sexualité ont longtemps insisté sur la prévention, c'est que certaines réalités criantes commandaient de telles actions. Encore maintenant, le portrait statistique de ce que vivent les jeunes dans leurs conduites amoureuses et sexuelles incite à maintenir une action éducative dans ce sens. Ainsi, l'enquête sociale et de santé (Gouvernement du Québec, 2002a), menée auprès de 3 700 filles et garçons âgés respectivement de 9 ans, 13 ans et 16 ans et qui se veut représentative de l'ensemble des Québécois de ces groupes d'âge, apporte des éléments éclairants. On y précise que moins de 5 % des jeunes de 13 ans et moins de 50 % des jeunes de 16 ans ont déjà eu des relations sexuelles. L'âge moyen à la première relation sexuelle du groupe des 16 ans qui se disent « actifs sexuellement » est de 14,5 ans. Autour de 6 % des filles de 16 ans de l'échantillon ont déjà vécu une grossesse. Quant à l'utilisation du condom lors de la première et de la dernière relation sexuelle, les chiffres sont encourageants : environ 60 % des garçons de 16 ans déclarent y avoir eu recours. Cependant, 15 % des garçons et 18 % des filles de cet âge ne se sont pas protégés ni à la première ni à la dernière relation sexuelle. De même, chez les jeunes filles de 16 ans ayant fréquenté un partenaire au cours des douze derniers mois, environ une fille sur dix a vécu de la violence sexuelle, une sur cinq, de la violence physique et une sur trois, de la violence psychologique. Chez les garçons de 16 ans, quatre sur cent ont eu recours à de la violence sexuelle, un sur dix, à de la violence physique et un sur cinq, à de la violence psychologique.

On le sait, la sexualité comporte hélas un côté sombre. Ainsi, des interventions en matière d'éducation sexuelle pourront permettre aux enfants et aux adolescents d'éviter certaines situations plus difficiles, voire éprouvantes, mais ces interventions doivent également les aider à mieux se comprendre, se réaliser et s'affirmer comme garçon ou comme fille. La sexualité ne peut plus être envisagée uniquement par la lorgnette de la prévention, pas plus qu'elle ne doit se limiter à la transmission d'un savoir. Bien que la connaissance donne du pouvoir dans la vie, toute démarche d'éducation à la sexualité se doit d'explorer également le savoir-être et le savoir-faire. Il importe que la démarche d'éducation sexuelle informe, fasse réfléchir et, éventuellement, aide à se construire. Ainsi, une information simple et précise pourra donner confiance aux jeunes pour aborder par la suite les questions plus émotives. De même, pour ne pas être victime des seules influences extérieures, il importe de réfléchir aux enjeux qu'implique pour soi telle conduite ou telle situation. Cela suppose notamment, pour les adultes, de livrer des messages explicites, c'est-à-dire des messages qui ont un sens clair et non ambigu, et ce, en tenant compte du contexte de la demande et de l'âge de l'enfant ou de l'adolescent. Il faut éviter les messages implicites qui laissent les jeunes dans le vague et dans l'interprétation hâtive.

Il existe de nombreuses situations où l'ignorance d'un enfant ou d'un adolescent peut malheureusement conduire à certaines situations déplorables, voire à des formes d'exploitation et d'abus. Rappelons que faire réfléchir les jeunes sur l'existence d'un phénomène et leur fournir l'information dont ils ont besoin constituent une première démarche de prévention, et cela est particulièrement vrai en ce qui concerne l'exploitation sexuelle. Cependant, la connaissance seule ne permet pas d'enrayer toutes les formes d'abus dont les jeunes peuvent être l'objet, tout comme elle ne suffit pas pour éduquer. Il faut aussi tenir compte de la dimension psychoaffective de la sexualité et de ses enjeux moraux. Les interventions en matière d'éducation sexuelle concernent à la fois le bien-être dans l'expression de « sa » sexualité et la prévention de problèmes éventuels liés à la sexualité. Cette démarche nécessite l'accompagnement par un adulte, conscient des enjeux qui s'y rattachent et prêt à s'y engager dans le respect du développement psychosexuel du jeune.

Même s'il est vrai que plusieurs adultes surestiment le niveau de connaissances sexuelles des jeunes, tout en sous-estimant leur capacité de comprendre et de gérer certaines réalités de la vie, il ne faut pas tomber dans l'un de ces deux pièges. Une partie de l'intervention en matière d'éducation sexuelle consiste à fournir des points de repère susceptibles d'aider les enfants et les adolescents à bien évaluer leur situation ainsi qu'à prendre et à assumer certaines des décisions qui les concernent. Pour ce faire, il ne s'agit pas tant de miser sur la quantité de renseignements fournis mais bien plutôt sur la qualité de l'attitude éducative.

Il ne suffit pas d'une seule intervention ponctuelle sur le thème de la sexualité pour avoir l'impression du « travail accompli ».

Il existe de très nombreuses occasions de développer l'acquisition des compétences nécessaires pour favoriser l'adaptation de l'enfant et de l'adolescent lui permettant d'établir des relations interpersonnelles satisfaisantes. Le succès de toute démarche d'éducation sexuelle réside nécessairement dans ce souci de permettre des apprentissages progressifs et constants. En effet, cela doit s'inscrire dans un processus qui permet à l'enfant et à l'adolescent d'apprendre, de comprendre et de réagir. L'éducation sexuelle se base sur un modèle d'éducation démocratique, scientifique et ouvert dans le but de contribuer au développement d'une éthique personnelle et sociale.

3

Les craintes relativement au mandat d'éducation à la sexualité

Bien qu'il existe une multitude de ressources didactiques pour mener à bien la démarche d'éducation à la sexualité, il n'en demeure pas moins que diverses craintes et résistances peuvent subsister chez le personnel enseignant ou non enseignant.

Une crainte fréquente est la peur d'en dire trop et de heurter la sensibilité de l'enfant ou encore de l'adolescent. Il existe pourtant maints exemples où l'on constate que le silence sur un phénomène ou l'évitement d'une question peut perturber davantage qu'une réponse honnête, aussi difficile soit-elle à formuler. Ainsi, toute question mérite une réponse, et ce, quel que soit l'âge. Toutefois, le contexte dans lequel est livrée l'information est important, car cela risque davantage d'inquiéter, voire de « traumatiser », que le contenu lui-même. Tout est dans la manière de dire les choses. L'information superficielle, celle que les enfants ne comprennent pas, qui ne les rejoint pas, est simplement éliminée. Par ailleurs, si l'information de base est dite avec une charge émotive négative, elle risque de créer de la confusion. De même, si l'information sexuelle transmise est débordante de sensationnalisme ou même d'horreur, ce dont les jeunes sont, par ailleurs, très friands, il peut y avoir risque de choquer la sensibilité de certains. En fait, l'éducation sexuelle en milieu scolaire doit avoir davantage le souci de rassurer, de démythifier et de faire en sorte que les élèves ne soient plus déroutés par la réalité sexuelle.

Bien sûr, il n'est pas toujours facile d'aborder aisément la question de la sexualité. Ainsi, certains enseignants ont le sentiment de manquer de stratégies, de manières de faire. Celles-ci s'acquièrent avec l'expérience, mais elles supposent également une bonne dose de simplicité. De même, il ne faut pas craindre d'innover, d'utiliser des activités pédagogiques différentes, rafraîchissantes, de s'engager dans des discussions animées au lieu d'espérer qu'un exposé magistral répondra à toutes les questions. On doit accepter d'être parfois étonné et ne pas hésiter à se montrer transparent. Il suffit de se rappeler certaines occasions où les gestes des gens ont paru plus éloquents que leurs paroles. C'est aussi vrai de l'éducation à la sexualité. Quiconque se dit prêt à parler franchement de sexualité avec des jeunes et perd son aplomb si on lui pose des questions sur la masturbation, par exemple, livre ainsi un message non verbal tout aussi éloquent. L'embarras que provoquent certaines questions de la part des jeunes est tout à fait naturel et légitime. Il ne s'agit pas de nier ce malaise, de le combattre, ou pire de tenter vainement de le cacher. Lorsqu'une situation se révèle embarrassante, mieux vaut le dire très simplement. Voilà une belle occasion d'« humaniser » l'éducation à la sexualité. L'honnêteté intellectuelle et aussi affective est déterminante dans une telle démarche.

Le fait d'avoir à traiter de sujets parfois délicats ou même controversés constitue une des craintes majeures des enseignants. Toute discussion concernant la sexualité peut susciter la controverse. Ce choc des perceptions est utile et enrichissant à condition qu'il ne contribue pas à alimenter les préjugés. L'acquisition de connaissances ne doit pas se faire uniquement à partir de réactions émotives ou de lieux communs, mais selon un processus de réflexion critique. Ainsi, il importe de faire la distinction entre les faits et les opinions. Y a-t-il des valeurs en cause dans une des questions? On présentera alors les divers points de vue, de façon objective et équilibrée. Il va sans dire que cette crainte de la controverse est liée directement à d'éventuelles réactions des parents.

De même, certains intervenants craignent de ne pas posséder suffisamment de données sur le sujet et ainsi d'afficher leur ignorance devant les élèves, car il en va de leur « réputation ». La réalité commande l'humilité. Les jeunes apprécient grandement la franchise. Fort heureusement, de plus en plus d'intervenants n'hésitent pas à se renseigner, lorsqu'ils le jugent nécessaire, auprès d'autres personnes compétentes, notamment les infirmières en milieu scolaire, les sexologues, les médecins et les psychologues.

Les questions posées par les enfants et par les adolescents à propos de la sexualité peuvent constituer un bon point de départ pour amorcer une intervention en matière d'éducation sexuelle. On s'assure ainsi de tenir compte de leurs réalités et de répondre à leurs véritables préoccupations. Ce qui ne doit pas empêcher de présenter une intervention structurée et cohérente, car une démarche d'éducation à la sexualité ne se limite pas au fait de répondre aux questions spontanées ou anonymes des élèves.

L'utilisation du thème de la sexualité engendre parfois un stress qui est, rappelons-le, tout à fait légitime. Ainsi, l'intervenant peut présenter aux élèves certaines règles de fonctionnement pour faciliter les discussions et rassurer ceux-ci sur la teneur des échanges souhaités (voir à ce propos l'annexe I).

3.1 Les questions posées par les enfants et par les adolescents

Bien que certaines des questions provenant des enfants et des adolescents puissent sembler naïves ou amusantes, et que d'autres puissent dérouter la personne qui doit y répondre, la plupart de leurs préoccupations ne sont pas désincarnées. Elles témoignent non seulement de ce qui se passe autour d'eux mais aussi et surtout de ce qui les préoccupe réellement. Ainsi, selon un récent sondage de Tel-Jeunes (2002), la majorité des thèmes abordés dans les questions des jeunes posées aux personnes-ressources de la ligne d'écoute concernent les relations amoureuses (25,5 %), la sexualité (26,1 %), les amis et la famille (13,5 %) ainsi que les problèmes personnels (11,8 %). En fait, la curiosité toute simple des plus jeunes versus l'inquiétude de se savoir « normal » des plus vieux procèdent de la même démarche, soit l'acquisition et l'affirmation de leur identité. Voici, à titre d'exemples, quelques questions recueillies lors d'interventions en matière d'éducation à la sexualité en milieu scolaire, auprès d'enfants et d'adolescents.

La majorité de ces questions ont été recueillies de façon anonyme, et c'est précisément parce que l'anonymat était assuré que les élèves ont pu exprimer ainsi leurs inquiétudes et leurs questionnements sans craindre le regard de l'autre. Ainsi, toute intervention à cet égard doit se faire dans le respect de la pudeur, de la sensibilité et du développement psychosexuel du public à qui l'on s'adresse.

5-6 ans

- Comment le bébé est-il entré dans le ventre de la maman?
- À quoi ça sert un pénis?
- Pourquoi maman saigne?
- Pourquoi je ne dois pas monter dans la voiture d'un inconnu?

7-8 ans

- Comment les cellules du papa et de la maman peuvent-elles se rejoindre?
- Qu'est-ce que ça veut dire « faire l'amour »?
- Quand mes seins vont-ils pousser?
- C'est quoi un condom?
- Est-ce que les enfants peuvent attraper le sida?
- Pourquoi je n'ai pas de meilleur ami?

9-10 ans

- Qu'est-ce que la menstruation? À quel âge ça arrive?
- Est-ce qu'on fait un bébé à chaque fois que l'on fait l'amour?
- Qu'est-ce qui fait des jumeaux?
- Pourquoi des poils poussent-ils à un certain âge? Pourquoi poussent-ils dans des régions précises du corps?
- Qu'est-ce qu'un *strip-tease*?

11-13 ans

- Quand le sexe a-t-il été inventé?
- Est-ce mal de faire le sexe avant le mariage?
- Comment savez-vous que vous pouvez le faire (première relation sexuelle)?
- Est-ce qu'un avortement ça fait mal?
- Quelle est la taille normale d'un pénis?
- Mon frère regarde souvent le magazine *Penthouse* (filles toutes nues). Pourquoi fait-il ça?
- Un garçon me touche à des endroits que je n'aime pas. Ça me fait peur, aidez-moi!
- Un garçon me demande de sortir avec lui : si je dis oui, comment l'annoncer à mes parents? Si je dis non, comment ne pas lui faire de peine?
- C'est quoi faire une pipe?
- Après combien de sorties avec une fille est-il meilleur d'avoir une vie sexuelle?
- Que font les gens après avoir été agressés sexuellement?
- Pourquoi y a-t-il des abuseurs?
- Comment fait-on pour avoir une blonde, à part la beauté?
- A-t-on le droit de se faire avorter à notre âge?
- Est-ce vrai que si le pénis du gars est trop gros ou trop long, il peut défoncer la fille?
- Je me demande si c'est vrai que la fille a deux ouvertures. J'en ai entendu parler, mais je me demande si c'est vrai.
- Les gars ont-ils une virginité?
- Pourquoi les gars pensent qu'on ne les aime pas si on ne fait pas l'amour?

14-15 ans

- Lorsque le condom se déchire, quoi faire?
- Comment ça se passe la première fois? Comment te sens-tu après?
- Est-ce que ça dérange d'avoir des relations sexuelles jeune?
- Pourquoi les filles crient durant une relation sexuelle?
- Aurais-tu des conseils à me donner pour vaincre ma peine d'amour avec un garçon que j'aime encore beaucoup?
- Comment dire à quelqu'un qu'on l'aime, lorsqu'on est trop gêné?
- Pourquoi y a-t-il des homosexuels?
- Comment pouvez-vous savoir si quelqu'un a le sida?
- Comment sait-on si on a une MTS?
- Qu'est-ce que le sexe oral?
- C'est quoi un orgasme?
- Pourquoi les gars regardent-ils toujours les filles même s'ils ont une blonde?
- Comment savoir si un gars nous aime vraiment? S'il nous respecte?
- Comment dire à mes parents que je prends la pilule?
- Comment réagir si des amis font des choses que vous n'approuvez pas lors d'un party?
- Est-ce que les parents devraient savoir que l'on a un petit ami régulier?
- Jusqu'où peut-on aller la première fois que l'on rencontre quelqu'un?
- Pourquoi les parents ne répondent-ils pas à nos questions franchement?
- Est-ce mal de se masturber?
- Qu'est-ce que le grand Amour?
- Suis-je normal si je n'ai pas encore embrassé un garçon à 15 ans?
- Est-ce normal de regarder des films pornos?
- Faut-il toujours parler pendant l'amour?
- Comment faire grossir les seins?
- La sodomie est-elle un acte d'amour?

- Mon copain veut que je le suce. Est-ce que c'est bien?
- Vais-je empoisonner ma copine si elle avale mon sperme quand elle me suce?
- J'aime un garçon et il ne m'aime pas. Est-ce que je dois faire l'amour?
- Aimer et faire l'amour, ce n'est pas pareil?

16-17 ans

- Comment contrôler la jalousie?
- Comment se résigner à aimer une fille qui ne nous aime pas?
- Pourquoi les couples d'aujourd'hui se séparent plus qu'avant?

- Comment les filles devraient réagir aux avances d'un garçon?
- Est-ce que c'est normal qu'un couple qui s'aime beaucoup puisse avoir plusieurs petits conflits?
- Comment savoir si les filles sont sincères?
- J'aimerais savoir comment faire comprendre à quelqu'un que tu ne l'aimes plus, sans lui faire de peine.
- Le mariage a-t-il encore une certaine valeur?
- Une de mes amies croyait être enceinte, comment aurais-je pu l'aider? Je me sentais impuissante.
- Durant la relation sexuelle, entre la pénétration et l'éjaculation, le gars ressent-il quelque chose?
- Pourquoi font-ils tant d'histoires à propos du sexe? Moi, je n'ai rien trouvé de si spécial. Suis-je frigide?
- Pourquoi les garçons doivent se faire circoncire leurs parties?
- Que dois-je faire pour exciter mon chum? Que dois-je porter?
- Qu'est-ce que signifie : séropositif (séronégatif)?
- Si je n'ai pas aimé faire l'amour avec un gars, est-ce que ça veut dire que je suis lesbienne?
- Faut-il de[illegible] accessoires pour l'amour?
- Comment devient-on homo?

Comme on peut le constater, les enfants et les adolescents ne s'interrogent pas uniquement sur l'anatomie, la puberté ou la prévention des MTS. Leurs questions révèlent non seulement la diversité de leurs préoccupations, mais l'importance d'aborder, lors des interventions en matière d'éducation à la sexualité, toute la sphère affective et relationnelle.

4

Les points d'ancrage pour l'éducation à la sexualité dans la réforme de l'éducation

Comment la réforme de l'éducation fait-elle place à l'éducation à la sexualité? Quels sont les points d'ancrage sur lesquels s'appuyer dans le contexte actuel pour légitimer son action? De fait, à travers le *Programme de formation de l'école québécoise*, le ministère de l'Éducation tient à offrir à tous les élèves « une formation qui leur permettra de mieux comprendre le monde qui les entoure, afin qu'ils puissent s'y intégrer harmonieusement et agir judicieusement dans les situations complexes auxquelles ils devront individuellement et collectivement faire face » (Boucher, 2001 : 3). Dans le même sens, dans le document intitulé *Les services éducatifs complémentaires : essentiels à la réussite*, le Ministère invite tous les membres de l'équipe-école et leurs partenaires à unir leurs efforts pour répondre aux besoins actuels des élèves. Il espère ainsi contribuer au fait qu'ils deviennent des femmes et des hommes accomplis, inspirés, soucieux des autres et critiques à l'égard des changements sociaux qu'ils vivront à titre d'adultes.

4.1 Le cadre légal et réglementaire

Selon la Loi sur l'instruction publique (voir l'encadré ci-dessous), la mission de l'école est la suivante : « Instruire, socialiser et qualifier les élèves. » En travaillant à l'éducation sexuelle des jeunes, on peut contribuer de façon significative à leur instruction et à leur socialisation.

LOI SUR L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Mission de l'école (art. 36)

L'école a pour mission d'instruire, de socialiser et de qualifier les élèves, tout en les rendant aptes à entreprendre et à réussir un parcours scolaire.

Responsabilités

La commission scolaire

La commission scolaire met en œuvre les programmes d'études établis par le Ministère (art. 222.1) et établit les programmes des services complémentaires, conformément aux objectifs prévus dans le Régime pédagogique de l'éducation préscolaire, de l'enseignement primaire et de l'enseignement secondaire (art. 224).

Le conseil d'établissement

Le conseil d'établissement analyse la situation de l'école, principalement les besoins des élèves, les enjeux liés à leur réussite, ainsi que les caractéristiques et les attentes de la communauté. Il adopte, voit à la réalisation et évalue périodiquement le projet éducatif (art. 74). Il approuve le plan de réussite de l'école et son actualisation proposée (art. 75). En outre, il approuve les règles de conduite et les mesures de sécurité proposées par le directeur de l'école (art. 76) ainsi que la mise en œuvre du programme des services complémentaires (art. 88) visé dans le Régime pédagogique et déterminé par la commission scolaire.

La Loi précise qu'il incombe à la commission scolaire de s'assurer de l'application des programmes d'études (art. 222.1) et d'établir le programme des services complémentaires, conformément aux objectifs prévus dans le Régime pédagogique (art. 224). La commission scolaire doit répartir les ressources liées aux services complémentaires à partir des besoins exprimés par les établissements.

À l'échelle de l'école, c'est le conseil d'établissement qui approuve la mise en œuvre du programme des services complémentaires. Ainsi, il peut décider d'accorder une attention particulière aux services de promotion et de prévention pour, entre autres choses, privilégier l'éducation à la sexualité.

Le Régime pédagogique mentionne (art. 2) que les services d'éducation préscolaire, d'enseignement primaire et d'enseignement secondaire ont pour objet de poursuivre le développement intégral de l'élève. Toute démarche d'éducation à la sexualité relève directement de cet objectif. De plus, le même régime précise que les services complémentaires doivent favoriser la progression de l'élève par l'entremise de quatre programmes différents de services (voir l'encadré à la page suivante).

RÉGIME PÉDAGOGIQUE DE L'ÉDUCATION PRÉSCOLAIRE, DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE ET DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

Art. 1 Les services éducatifs offerts aux élèves comprennent des services d'éducation préscolaire, des services d'enseignement primaire et secondaire, des services complémentaires et des services particuliers.

Art. 2 Les services d'éducation préscolaire, d'enseignement primaire et d'enseignement secondaire ont pour objet de poursuivre le développement intégral de l'élève.

Art. 3 Les services complémentaires ont pour but de favoriser la progression de l'élève dans ses différents apprentissages.

Art. 4 Les services complémentaires devant faire l'objet d'un programme en vertu du premier alinéa de l'article 224 de la Loi sur l'instruction publique (L.R.Q., c. I-13.3) sont des services :

1° de soutien qui visent à assurer à l'élève des conditions propices d'apprentissage;

2° de vie scolaire qui visent le développement de l'autonomie et du sens des responsabilités de l'élève, de sa dimension morale et spirituelle, de ses relations interpersonnelles et communautaires, ainsi que de son sentiment d'appartenance à l'école;

3° d'aide à l'élève qui visent à l'accompagner dans son cheminement scolaire et dans son orientation scolaire et professionnelle, ainsi que dans la recherche de solutions aux difficultés qu'il rencontre;

4° de promotion et de prévention qui visent à donner à l'élève un environnement favorable au développement de saines habitudes de vie et de compétences qui influencent de manière positive sa santé et son bien-être.

Les services complémentaires

En fait de contenu, les activités des services complémentaires constituent un terreau fertile en vue de l'établissement de liens entre certains apprentissages effectués en classe et diverses tâches que les élèves doivent accomplir ailleurs, dans un contexte plus près de leurs réalités quotidiennes. Il s'agit donc d'un moyen privilégié pour favoriser la transversalité des apprentissages et des compétences, recherchée dans le Programme de formation de l'école québécoise.

À titre d'exemple, lorsque la personne responsable du service d'animation spirituelle et d'engagement communautaire participe, en collaboration avec d'autres professionnels et enseignants, à la réalisation d'activités dans le contexte d'une semaine thématique sur l'amour, elle contribue à la mise en place de *services de vie scolaire* hors classe. L'infirmière qui accompagne une jeune qui s'inquiète d'être enceinte offre des *services d'aide* dans la recherche de solutions aux difficultés que cette jeune éprouve. L'éducateur spécialisé qui participe à une émission de radio scolaire traitant de violence dans les relations amoureuses contribue aux *services de promotion et de prévention*. Le psychologue qui travaille avec un enseignant à structurer une séance d'animation sur le respect des différentes orientations sexuelles offre des *services de soutien* assurant à l'élève des conditions propices d'apprentissage.

Les modalités d'application des activités des services complémentaires s'avèrent riches et variées : ensemble de l'école, élèves d'un cycle ou d'une classe, groupes parascolaires, sous-groupes, démarches individuelles. Par exemple, un sous-groupe d'élèves peut être amené à concevoir et à monter une pièce de théâtre sur le thème des rapports amoureux chez les jeunes. Les élèves d'un cycle pourront être invités à participer à un débat midi sur la tenue vestimentaire à l'école. L'ensemble des élèves de l'école pourront participer à un concours de poésie sur le respect de soi et de l'autre. La démarche pourra aussi se faire sur une base individuelle, notamment dans le cas d'un élève qui éprouve un problème particulier. Les interventions peuvent s'adresser autant aux élèves qu'aux intervenants scolaires et aux parents. Pour la réalisation de telles activités, l'école peut faire appel à la collaboration de la communauté : professionnel du réseau de la santé et des services sociaux, intervenant en maison des jeunes, animateur spécialisé en loisir de la municipalité, etc.

4.3 Le Programme de formation de l'école québécoise

Par exemple, le Programme de formation propose, entre autres, un domaine général de formation intitulé : « Santé et bien-être ». Celui-ci comporte l'intention éducative suivante : « Amener l'élève à adopter une démarche réflexive dans le développement de saines habitudes de vie sur le plan de la santé, du bien-être, de la sexualité et de la sécurité. » Cette intention éducative se décline ensuite à travers différents axes de développement (voir l'encadré à la page suivante).

Il est donc possible d'exploiter le thème de la sexualité tout en développant certaines compétences disciplinaires ou transversales proposées dans le Programme de formation. Par exemple, en français, langue d'enseignement, la réalisation par l'élève d'une recherche sur la façon de prévenir les MTS et le sida peut servir la compétence suivante : exploiter l'information ou encore exploiter les technologies de l'information et de la communication. En précisant sa position sur le sujet, l'élève apprendra à exercer son jugement critique. En présentant les résultats de sa recherche, il travaillera sa capacité à communiquer de façon appropriée.

D'autres domaines d'apprentissage pourront être mis à profit en relation avec ce thème. Par exemple, l'élève pourra être invité, dans le cours d'arts plastiques, à créer une publicité sur le même sujet. Dans le cours de science et technologie, il pourra être amené à évaluer les facteurs de risque associés à différents comportements liés à la sexualité.

« Il est de plus en plus nécessaire de développer les activités interdisciplinaires dans les établissements scolaires car, dans ce monde à évolution rapide où les élèves ont à vivre, il est indispensable de structurer les savoirs, de présenter et d'organiser les connaissances et les expériences d'apprentissage autour de thèmes-noyaux qui ont pour eux une signification. Il s'agit en fait d'aider les élèves à se construire une culture qui les rende capables de comprendre et d'agir dans la société où ils vivent et où ils vivront. » (Sierra, 1999 : 339)

Notons que, lorsqu'un enseignant, dans le contexte de son programme disciplinaire, utilise des références à l'éducation sexuelle comme éléments de contextualisation des apprentissages, il peut exploiter non seulement le domaine général de formation lié à la santé et au bien-être, mais aussi d'autres domaines comme celui des médias : reconnaissance des messages sexistes, stéréotypés ou violents, écart entre la réalité et sa représentation virtuelle ou fictive, etc.

2. Voir l'annexe II où se trouve un tableau synthèse du Programme de formation de l'école québécoise (Gouvernement du Québec, 2001b).

LE PROGRAMME DE FORMATION DE L'ÉCOLE QUÉBÉCOISE

Exemples d'éléments du Programme de formation pouvant être liés à l'éducation à la sexualité

Les domaines d'apprentissage*

Développement personnel

Enseignement moral : Comprendre des situations de vie en vue de construire son référentiel moral
Prendre position, de façon éclairée, sur des situations comportant un enjeu moral, etc.

Les compétences transversales

D'ordre intellectuel : exploiter l'information; exercer son jugement critique
D'ordre méthodologique : exploiter les technologies de l'information et de la communication
D'ordre personnel et social : structurer son identité
De l'ordre de la communication : communiquer de façon appropriée

Le domaine général de formation
« Santé et bien-être »

Axes de développement :
Conscience de soi et de ses besoins fondamentaux : besoins physiques, besoin de sécurité, affirmation de soi, respect de son intégrité physique et psychique, besoin d'acceptation et d'épanouissement comme garçon ou comme fille, besoin de valorisation et d'actualisation de soi
Conscience des conséquences sur sa santé et son bien-être de ses choix personnels : alimentation, activité physique, sexualité, hygiène et sécurité, gestion du stress et des émotions, influence de ses comportements et de ses attitudes sur son bien-être psychologique
Mode de vie actif et d'une conduite sécuritaire : activités physiques intégrées en classe, à l'école, dans la famille et dans d'autres milieux; conduite sécuritaire en toute circonstance; saines habitudes de vie

De telles références aux éléments d'éducation à la sexualité peuvent ainsi permettre de toucher simultanément à plusieurs domaines généraux de formation et à nombre de domaines d'apprentissage ainsi que favoriser le développement de différentes compétences transversales.

De plus, une démarche intégrée d'éducation à la sexualité permet de regrouper sous un même thème la prévention de multiples problèmes. Mentionnons, à titre d'exemples, les grossesses précoces, les MTS, la question des rapports égalitaires entre les garçons et les filles ou encore l'orientation sexuelle et l'homophobie.

* Les domaines d'apprentissage, les compétences transversales et les domaines généraux de formation présentés ici ne sont indiqués qu'à titre d'exemples, d'autres composantes figurant dans le Programme de formation peuvent être considérées dans une optique d'éducation à la sexualité.

4.4 Les responsabilités partagées

L'ensemble des intervenants de l'école partage une responsabilité commune à l'égard de l'éducation à la sexualité en collaboration avec les partenaires de la communauté.

> « En raison du caractère englobant du programme de formation, le développement des compétences transversales et l'enracinement des démarches d'apprentissage dans les domaines généraux de formation sont pris en compte dans l'ensemble des activités se déroulant à l'école et sont placés sous la responsabilité immédiate de tous les intervenants. » (Gouvernement du Québec, 2001b : 8)

Pour résumer, la figure ci-dessous illustre différents points d'ancrage fournis par la réforme pour permettre de traiter d'éducation à la sexualité d'une façon intégrée aux services d'enseignement et aux services complémentaires. L'idée maîtresse est que l'accompagnement de l'élève en cette matière ne repose plus uniquement sur un seul professionnel, ni sur un enseignant en particulier, ni même sur un seul programme, mais qu'il devienne *aussi* une responsabilité assumée par l'ensemble des membres de l'équipe-école qui ont à collaborer ensemble et avec les partenaires de la communauté, à la réalisation d'activités d'apprentissage et de soutien, tant à l'intérieur des programmes disciplinaires que dans les autres activités éducatives des services complémentaires.

4.4.1 Le réseau de la santé et des services sociaux : des partenaires privilégiés de la communauté

La figure ci-dessous montre notamment l'avantage qu'a l'école à collaborer avec la communauté en vue de développer les compétences relatives à la sexualité. Ainsi, les intervenants du réseau de la santé et des services sociaux peuvent offrir une collaboration précieuse, d'autant plus que le nouveau programme national de santé publique (Gouvernement du Québec, 2003) comporte des objectifs liés aux questions de sexualité. Ce programme propose en effet le développement et l'implantation de programmes d'intervention, de promotion et de prévention favorisant une approche globale et concertée de la santé dans les écoles primaires et secondaires et englobant, notamment, le développement des compétences personnelles et sociales des enfants et des adolescents, le milieu favorable à la santé et au bien-être et le soutien des parents. L'éducation à la sexualité est un des éléments de cette approche globale. Ainsi, la sélection des activités d'apprentissage pourrait se faire en collaboration avec les professionnels de la santé qui auront, entre autres, un rôle de soutien et d'accompagnement.

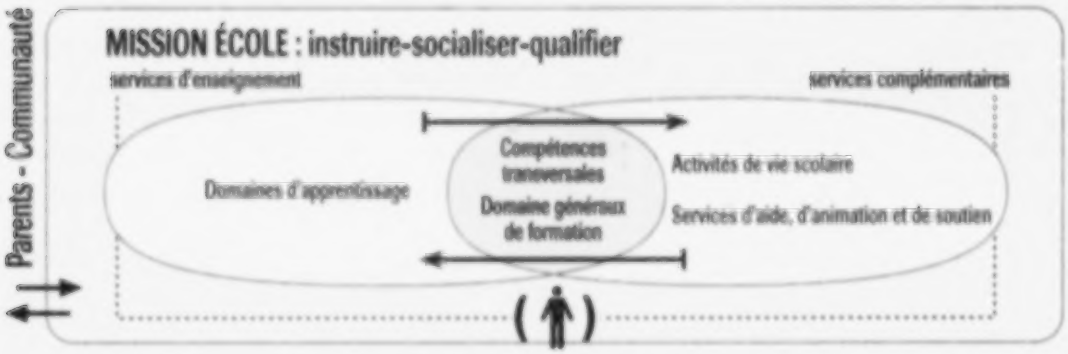

4.5 La démarche d'éducation à la sexualité : des exemples

Le Programme de formation de l'école québécoise et le nouveau cadre d'organisation des services complémentaires proposent une mise en action de ces activités dans la vie scolaire de l'élève. Ainsi, l'approche socioconstructiviste part de ce que l'élève sait pour construire et parfois reconstruire des apprentissages. Elle met l'accent sur le questionnement et la réflexion, non pas uniquement sur la réponse dite spécialisée. De même, le fait que l'approche interdisciplinaire est favorisée dans l'application de ces activités contribue à ne pas faire porter à une seule personne la responsabilité du dossier de l'éducation à la sexualité. Cependant, il importe de s'assurer de la coordination de ces démarches pour ne pas continuellement se renvoyer la balle.

Ce travail d'équipe facilitera le partage des appréhensions comme l'échange des idées de génie avec les collègues. En fait, il permettra une analyse de la pratique de l'éducation sexuelle. Il faut être conscient qu'un intervenant « n'est pas dans une position de savoir et de toute-puissance, mais bien dans une position d'interrogation sur lui-même et sur son travail » (Lecorps, 1999 : 15). En plus de la participation des professionnels présents à l'école (infirmières, psychologues, travailleurs sociaux, etc.), le recours à des partenaires (sexologues, groupes communautaires, policiers, professionnels de la protection de la jeunesse, troupes de théâtre, intervenants jeunesse, etc.) pourra être également bénéfique.

Pour illustrer le type de collaboration qui peut se créer entre les divers professionnels de l'école, voici deux exemples : le premier représente une situation concernant des élèves du primaire et le second, des élèves du secondaire.

4.5.1 Au primaire

Ainsi, pour présenter l'histoire de la naissance à des élèves de première et de deuxième année, l'enseignant pourrait faire la lecture d'un livre adapté aux enfants racontant comment se font les bébés et comment ils viennent au monde. Dans le cours d'arts plastiques, on pourrait demander aux élèves de se dessiner dans le ventre de leur maman : ils pourraient accoler à leur dessin une photo de leur mère lorsqu'elle était enceinte d'eux ou leur propre photo lorsqu'ils étaient bébés. Du côté des sciences humaines, les élèves pourraient faire une ligne du temps représentant les étapes de la vie d'un être humain, de la naissance à la mort. En ce qui concerne les sciences de la nature, à la suite d'une recherche guidée par l'enseignant, ils expliqueraient aux autres élèves comment naissent les maringouins, les chats et les oiseaux. Ils pourraient ainsi comparer la ligne de vie de l'humain et celle de l'insecte ou de l'animal choisi. Toutes ces activités contribueraient à leur faire découvrir l'histoire de la naissance ainsi que la richesse et la complexité de la vie, particulièrement de la vie humaine.

4.5.2 Au secondaire

Au premier cycle du secondaire, divers intervenants peuvent aborder le thème de l'image corporelle. Ainsi, dans le cours de science et technologie, on pourrait demander aux élèves de répertorier toutes les transformations physiologiques qui se produisent à la puberté chez les garçons et les filles et les effets sur la perception de leur corps. Dans le cours d'enseignement moral ou d'enseignement moral et religieux catholique ou protestant, les élèves auraient à discuter de l'incidence des stéréotypes de beauté présentés dans les médias (minceur, musculation, mode) sur leur image corporelle. Le professeur d'éducation physique pourrait faire les liens avec l'importance d'adopter de saines habitudes de vie. Le psychologue de l'école pourrait aussi contribuer en animant un débat sur l'importance de développer une image corporelle positive. Dans le cours d'histoire, photos à l'appui, les élèves seraient invités à réfléchir sur le concept de beauté à travers les époques et les cultures. Une exposition de photos pourrait être organisée dans le hall de l'école. Ainsi, les élèves auraient préalablement sélectionné des photos de personnages publics qu'ils considèrent comme beaux. En collaboration avec la personne responsable du service d'animation spirituelle et d'engagement communautaire, on pourrait tenir une discussion liée aux valeurs sous-tendues par une question comme : « Pourquoi sommes-nous fascinés par la beauté et quels sont les pièges qui nous guettent lorsque nous voulons tout miser sur l'apparence et sur un corps parfait? ». Les élèves seraient amenés à établir la différence entre le fait d'être bien dans sa peau et la course parfois effrénée pour avoir une image corporelle idéale.

Ces démarches d'éducation à la sexualité auront davantage d'effet dans la mesure où les thèmes seront traités avec cohérence entre les divers intervenants engagés dans le processus et motivés à cet égard. La concertation sera primordiale.

Les interventions, lorsqu'elles ont lieu dans un climat de confiance et de respect, permettent des échanges d'idées fructueux pour ce qui est des relations interpersonnelles et du jugement moral. Cela peut paraître simple, mais encore faut-il le faire. Comment, dès lors, amorcer la toute « première » démarche d'éducation sexuelle? En vue de faciliter la tâche des intervenants et de s'assurer de la bonne marche des cours d'éducation à la sexualité, des règles de fonctionnement peuvent être présentées aux élèves (voir l'annexe I).

La force d'une intervention est liée au fait de présenter une information simple et honnête, dépourvue de sensationnalisme et accompagnée d'une attitude de respect et d'ouverture. La somme de renseignements fournis n'est rien si elle ne procède pas d'une intention pédagogique claire, d'une bonne sensibilité quant à l'étape de développement de l'enfant ou de l'adolescent et d'une grande qualité d'écoute.

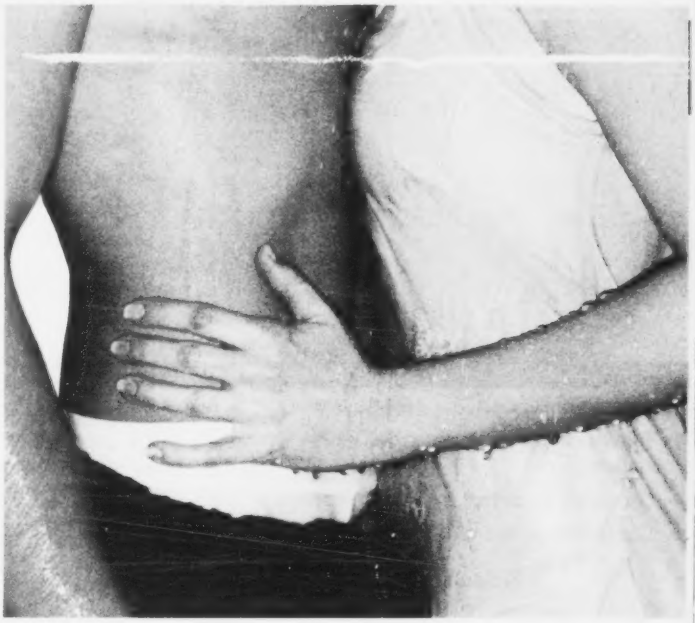

5

Les caractéristiques marquantes du développement de l'enfant et de l'adolescent

au regard d'une démarche d'éducation à la sexualité

Voici un tableau synthèse des caractéristiques marquantes du développement de l'enfant et de l'adolescent. Elles illustrent sommairement le développement psychosexuel des jeunes. Dans toute démarche d'éducation à la sexualité, il importe de considérer l'âge, l'étape de développement et les références sociales et culturelles du jeune pour ainsi s'assurer de ne pas le précipiter dans des préoccupations qui ne lui appartiennent pas ou, au contraire, de l'infantiliser davantage.

PETITE ENFANCE (5 ans)

ENFANCE (6-11 ans)

ADOLESCENCE (12-17 ans)

Caractéristiques marquantes du développement psychosexuel

5 ans

- Prise de conscience et appréciation de son identité sexuelle
- Découverte des différentes parties de son corps
- Curiosité particulière entourant les fonctions sexuelles

6-7 ans

- Développement de son corps et découverte de ses multiples fonctions
- Curiosité à l'égard des fonctions sexuelles (conception, grossesse et naissance, etc.)

8-11 ans

- Différences physiques, affectives, psychologiques et sociales associées au sexe féminin et au sexe masculin
- Premiers émois amoureux

10-11 ans

- Éveil progressif de l'attrait sexuel

12-14 ans

- Croissance et maturation sexuelles
- Consolidation de son identité sexuelle
- Désir d'acceptation de la part d'autrui (conformisme et loyauté)
- Désir de proximité (amis, amoureux)
- Éveil amoureux et sexuel

15-17 ans

- Place du désir et éventuelle actualisation
- Développement de l'intimité affective et de l'intimité sexuelle
- Passage de l'adolescence vers l'âge adulte, qui suppose une plus grande responsabilité quant aux rôles sociaux et sexuels
- Sentiment d'invincibilité et pensée magique
- Importance du groupe d'amis
- Relations amoureuses et relations sexuelles

6

La nature des interventions en matière d'éducation à la sexualité

Ce tableau constitue le canevas de base des interventions en éducation à la sexualité pour le préscolaire, le primaire et le secondaire. Des exemples d'activités, de projets et de situations d'apprentissage plus précis vous sont présentés à l'annexe III, et ce, à titre indicatif.

PETITE ENFANCE (5 ans)	ENFANCE (6-11 ans)	ADOLESCENCE (12-17 ans)
THÈMES	THÈMES	THÈMES
Corps humain : masculin et féminin 5 ans · Identification des différences et des ressemblances entre le corps des filles et le corps des garçons · Connaissance des mécanismes liés à la grossesse et à la naissance	**Corps humain : masculin féminin** 6-7 ans · Connaissance des mécanismes liés à la conception, à la grossesse et à la naissance 6-9 ans · Connaissance des différences et des ressemblances entre le corps des filles et le corps des garçons	
	Globalité de la sexualité humaine 6-11 ans · Identification des aspects pluridimensionnels de la sexualité (aspects biologique, psychoaffectif, socioculturel, relationnel et moral)	**Globalité de la sexualité humaine** 12-17 ans · Connaissance des aspects pluridimensionnels de la sexualité (aspects biologique, psychoaffectif, socioculturel, relationnel et moral)

THÈMES

Rôles et stéréotypes sexuels

5 ans

- Affirmation de son identité propre comme garçon ou comme fille dans le respect des différences et de la diversité des êtres qui l'entourent

THÈMES

Rôles, stéréotypes sexuels et normes sociales

6-11 ans

- Affirmation de son identité propre comme garçon ou comme fille dans le respect des différences et de la diversité des êtres qui l'entourent
- Compréhension de l'apport des rôles sexuels dans l'acquisition de son identité et critique des aspects limitatifs des stéréotypes sexuels véhiculés dans la société; effet sur le développement personnel

8-11 ans

- Prise de conscience de l'existence d'une multitude d'images féminines et masculines stéréotypées et fabriquées de toutes pièces pour servir le marketing et la consommation

Puberté et image corporelle

10-11 ans

- Connaissance des changements anatomiques, psychologiques et affectifs qui se produisent lors de la puberté
- Apprivoisement progressif et acceptation de son image corporelle en transition
- Prise de conscience de l'effet négatif que peuvent avoir les modèles stéréotypés et idéalisés du corps sur l'acceptation de sa propre image corporelle
- Manifestation d'un sens critique à l'égard des représentations stéréotypées du corps masculin et du corps féminin dans les médias

THÈMES

Rôles, stéréotypes sexuels et normes sociales

12-17 ans

- Discernement quant aux rôles exclusivement dévolus à l'un ou l'autre sexe : effet négatif et positif sur le développement personnel et sur la collectivité

Croissance sexuelle humaine et image corporelle

12-14 ans

- Connaissance des changements anatomiques, psychologiques et affectifs qui accompagnent la puberté
- Appropriation et acceptation de son image corporelle en transition
- Prise de conscience et analyse critique de l'effet que peuvent avoir les modèles stéréotypés et idéalisés du corps sur l'acceptation de son image corporelle

THÈMES

THÈMES

Vie affective et amoureuse : relations affectives significatives; éveil amoureux

8-11 ans
- Prise de conscience de l'importance des relations interpersonnelles pour une vie affective riche (famille, amis, personnel scolaire, entourage, etc.)
- Expression des interrogations, des perceptions, des craintes, des déceptions et des espoirs relatifs à l'amour

10-11 ans
- Prise de conscience de l'émergence du désir de plaire et de l'envie d'être amoureux

Éveil sexuel

10-11 ans
- Compréhension de l'universalité de ce processus d'attraction lié à la puberté

THÈMES

Vie affective et amoureuse : relations affectives significatives; éveil amoureux et sexuel; relations amoureuses et peines d'amour; intimité affective et intimité sexuelle; orientation sexuelle

12-17 ans
- Prise de conscience de l'importance des relations interpersonnelles pour une vie affective riche (famille, amis, personnel scolaire, entourage, etc.)
- Réflexion sur le désir de plaire, l'attraction et la séduction à l'adolescence
- Compréhension du phénomène de l'orientation sexuelle et adoption d'attitudes respectueuses à l'égard des diverses orientations sexuelles

12-14 ans
- Prise de conscience des enjeux affectifs et relationnels des premières relations amoureuses et sexuelles

15-17 ans
- Prise de conscience des éléments à privilégier pour bien vivre l'intimité affective et l'intimité sexuelle

Exploitation sexuelle

5 ans
- Identification des attitudes et des comportements qui permettent de prévenir des situations d'exploitation sexuelle
- Identification des règles de sécurité de base en matière de prévention de l'exploitation sexuelle

Exploitation sexuelle

6-11 ans
- Identification des attitudes et des comportements qui permettent de prévenir des situations d'exploitation sexuelle
- Réflexion sur les règles de sécurité de base en matière de prévention de l'exploitation sexuelle
- Acquisition de la capacité de briser le silence si l'on est victime de harcèlement ou d'exploitation sexuelle

8-11 ans
- Prise de conscience de l'importance de briser le silence et de signaler des situations de violence sexuelle pour éviter la répétition de l'abus auprès de nouvelles victimes

Violence sexuelle : violence dans les fréquentations amoureuses des jeunes; exploitation sexuelle; commercialisation de la sexualité (films pornographiques, cyberpornographie, lignes téléphoniques érotiques, etc.)

12-17 ans
- Identification des attitudes, des comportements et des stratégies qui permettent de prévenir la violence sexuelle

15-17 ans
- Prise de conscience de l'effet des mythes associés à la violence sexuelle sur les individus et sur la collectivité
- Prise de conscience du rôle de tout citoyen dans la prévention de la violence sexuelle

THÈMES THÈMES THÈMES

Santé sexuelle

10-11 ans

- Prise de conscience graduelle de ce qu'implique au niveau affectif la responsabilisation en matière de conduites sexuelles (respect de soi et de l'autre, maturité, habileté à communiquer, etc.)
- Prise de conscience du rôle actif que chacun peut jouer dans la préservation de sa santé sexuelle
- Identification de certains événements qui peuvent influer négativement sur la vie sexuelle (MTS, sida, grossesse non désirée)

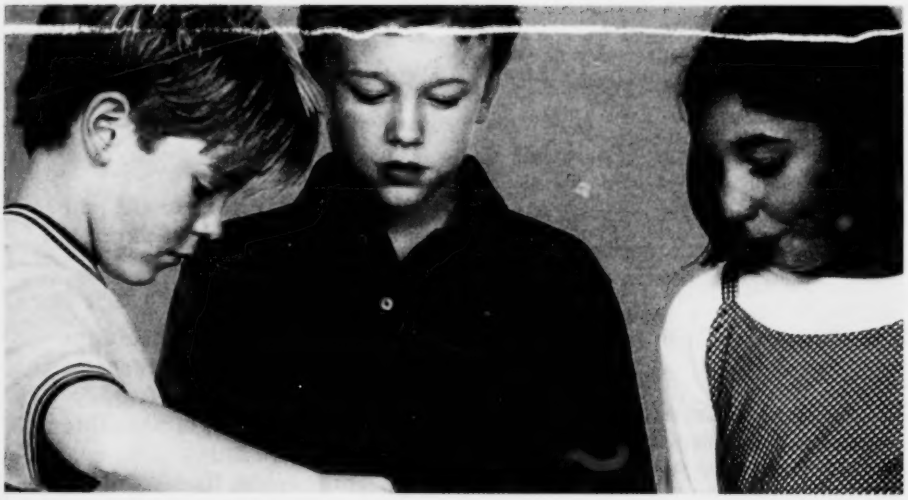

Santé sexuelle et expression de la sexualité humaine : agir sexuel (gestion du risque et du désir; bien-être et plaisir); MTS et sida; choix devant une grossesse à l'adolescence; contraception et interruption volontaire de grossesse (IVG); parentalité et adolescence; drogues, alcool et sexualité

12-17 ans

- Adoption d'attitudes et de comportements qui valorisent le respect de ses propres limites et de celles de l'autre dans l'expression de la sexualité
- Réflexion critique quant à l'adoption de comportements responsables dans ses relations amoureuses et sexuelles
- Connaissance des MTS quant aux modes de transmission, aux symptômes et aux traitements
- Identification des comportements à risque (ainsi que leur niveau de risque) et des comportements de prévention (affirmation de soi, report de la première relation sexuelle, vie sexuelle sécuritaire – utilisation du préservatif –, etc.)
- Connaissance des ressources du milieu en matière de prévention de la grossesse ainsi que des MTS et du sida

15-17 ans

- Réflexion sur le fait suivant : adopter des comportements sexuels responsables à l'égard de la contraception et de la prévention des MTS et du sida n'exclut pas le plaisir et la spontanéité, et ce, dans le respect des limites de chacun
- Connaissance des diverses méthodes de contraception et de protection, présentation de celles qui sont adaptées à la réalité adolescente et importance de la double protection (pilule et condom)
- Réflexion sur ce que signifie et exige le fait d'être parent
- Réflexion sur les enjeux de l'IVG
- Démythification de la recherche exclusive de sensations sexuelles fortes (le plaisir à tout prix) versus la découverte graduelle de la satisfaction sexuelle (le plaisir garanti)
- Connaissance de l'effet de la consommation de drogues et d'alcool sur l'expression de la sexualité

7

Les acteurs de l'éducation à la sexualité

Tout adulte travaillant auprès des enfants et des adolescents a, dans une certaine mesure, la responsabilité de leur éducation à la sexualité. Les attitudes des uns et des autres à propos de la sexualité, jointes aux messages livrés spontanément sous forme de blagues, de sous-entendus ou de missives claires, représentent en soi le premier bagage d'éducation à la sexualité des enfants et des adolescents. Ces messages s'additionnent à ceux des amis et des médias, mais ils n'expriment pas toujours, hélas, d'intentions pédagogiques claires.

Si l'idée même de parler de sexualité à des jeunes ne scandalise plus les adultes, comme cela a déjà été le cas, force nous est de reconnaître que l'époque actuelle est hypersexualisée et que les enfants et les adolescents sont témoins d'une somme impressionnante de messages sexuels. C'est une des raisons pour lesquelles il importe de les informer de même que de les amener à réfléchir sur le sens et les valeurs des divers messages reçus et sur ce que peut représenter la place de la sexualité à différentes étapes de la vie. S'engager, à titre d'adultes, dans l'éducation affective et sexuelle des enfants et des adolescents ne se limite pas à la seule réalisation d'une activité pédagogique en classe ou à une courte discussion entre un père et son fils, etc. Cela exigera plutôt que l'on s'attarde sur les messages à livrer ainsi que sur la qualité, la diversité et la fréquence des échanges d'idées souhaités, toujours dans le respect du niveau de développement de l'enfant ou de l'adolescent.

De même, la mise en place d'une démarche d'éducation sexuelle risque de devenir illusoire si elle n'est pas fondée sur la collaboration du personnel enseignant et des autres membres de l'équipe-école, ainsi que sur un partenariat avec les parents et la communauté. Si tous ces acteurs font équipe, les élèves seront à même de bénéficier de la force et de la cohérence d'une action concertée.

2.1 Les élèves

L'acteur principal au centre de cette démarche est, bien sûr, l'élève lui-même, premier touché par les changements qu'il vit comme enfant ou comme adolescent et les interrogations que suscite chez lui ou chez elle l'univers de la sexualité.

L'élève est aussi témoin et acteur dans une collectivité mouvante où la sexualité s'affiche et, parfois, se marchande. En effet, la sexualité peut sembler de plus en plus virtuelle. Dans ces conditions, il n'est pas toujours facile de différencier le mythe et la fiction de la réalité; il n'est pas aisé de saisir la subtilité du sentiment associé aux gestes ou aux paroles. L'univers de la sexualité est riche et complexe et se réfère à l'intime, ce qui rend parfois la discussion sur le sujet délicate, voire intimidante, pour tous les interlocuteurs. Cependant, l'élève ne doit pas hésiter à apporter ses questions, ses réflexions; il se doit de rechercher les éclaircissements, les solutions aux questions qui se posent. À l'adolescence, il a la responsabilité d'adopter des comportements sécuritaires et respectueux tant envers lui-même qu'envers l'autre. Il revient toutefois aux adultes qui côtoient les jeunes de près, que ce soit à la maison, à l'école ou dans la communauté, de les soutenir et de les accompagner dans leur quête d'information et de repères.

7.2 Les parents

Les parents demeurent sans contredit les premiers responsables de l'éducation à la sexualité de leurs enfants: ils ont maintes occasions d'intervenir, en respectant les valeurs auxquelles ils adhèrent et en tenant compte de la personnalité de leur enfant.

Loin d'être indifférents au climat de permissivité qui règne actuellement et bien intentionnés quant à l'épanouissement de leurs enfants, les parents n'en craignent pas moins pour leurs rejetons. Les parents ont le devoir d'aider leurs enfants à devenir de futurs adultes bien informés concernant la sexualité tout en leur indiquant les limites qui parfois s'imposent et en leur offrant une éducation qui est cohérente. Il appartient également aux parents de créer un climat de confiance qui permettra à l'enfant de poser les questions qui le préoccupent. Ils n'hésiteront pas à témoigner des valeurs qui les animent au regard des enjeux soulevés. Ils pourront renforcer les actions accomplies par l'école en fait d'éducation à la sexualité. S'ils le jugent nécessaire, ils iront chercher l'information et le soutien dont ils ont besoin, notamment en participant à des rencontres de sensibilisation ou en faisant appel aux ressources de l'école ou du centre local de ressources communautaires (CLSC). Toute éducation sexuelle va de pair avec une éducation affective et donc tout parent peut remplir ce mandat avec simplicité et honnêteté. En somme, la base de l'éducation à la sexualité est l'estime et l'affirmation de soi.

Cependant, à un certain âge, les jeunes se distancient de leurs parents, font moins de confidences, ont davantage de pudeur et préfèrent discuter de sexualité avec leurs amis ou à l'école où la relation affective leur semble moins conséquente. Sans compter que beaucoup de parents ne sont pas disposés à prodiguer à leurs enfants l'éducation à la sexualité dont ces derniers ont besoin. Il n'est pas question ici d'adresser des reproches aux parents, mais plutôt de constater simplement que plusieurs d'entre eux sont embarrassés par ce sujet et ont du mal à en parler simplement. Le milieu scolaire offre ainsi un cadre plus officiel d'apprentissage par rapport aux autres agents d'éducation sexuelle que sont la famille, les amis et les médias.

7.3 Le personnel enseignant, le personnel professionnel et le personnel de soutien des réseaux de l'éducation et de la santé et des services sociaux

Il importe que l'ensemble des intervenants des réseaux de l'éducation et de la santé et des services sociaux ait à cœur le développement psychosexuel harmonieux des enfants et des adolescents.

La rumeur voulant que la promotion de l'éducation sexuelle encourage les jeunes à avoir des relations sexuelles précoces renforce davantage les résistances à la présence d'activités liées à l'éducation sexuelle à l'école.

Pourtant, diverses recherches ont confirmé le contraire : les jeunes ayant eu des cours d'éducation à la sexualité proprement dits sont davantage portés à retarder le moment de leur première relation sexuelle, préférant attendre le moment jugé opportun (Zelnik et Kim, 1982; Kirby, 1985; Dawson, 1986; Zabin et autres, 1986). Comme le souligne joliment Jocelyne Robert (1992 : B-2), *« L'éducation sexuelle ne professe pas le sexe : elle proclame la vie! »*.

La grande majorité des adultes présents dans une école ont à gérer quotidiennement des situations privées d'éducation sexuelle (chagrin d'amour de l'un; préoccupations quant à l'image corporelle de l'autre; harcèlement dans la cour d'école; dévoilement d'abus sexuel; jalousie; séduction plus ou moins ouverte entre élèves dans la classe; questions spontanées des plus jeunes élèves sur l'amour et la sexualité, etc.). L'école constitue bien plus qu'un lieu d'apprentissage, c'est un milieu de vie. Les démarches d'éducation à la sexualité doivent donc s'inscrire dans une vision plus globale de la personne et de ses interactions avec les autres et éviter de se limiter à une intervention ponctuelle unique.

De même, la seule transmission de connaissances ne suffit pas à l'acquisition de compétences ou d'habiletés particulières. Les méandres de la vie relationnelle, les aspirations et les goûts personnels ainsi que toutes les influences extérieures offrent de nombreuses possibilités d'apprentissage. Apprendre, réfléchir, se situer, réagir sont à la portée de tous et de toutes, dans la mesure où l'on offre aux jeunes des lieux et des outils pour s'y appliquer. Le Québec fait depuis longtemps figure de proue en matière de pédagogie et d'intervention psychosociale. Les intervenants des réseaux de l'éducation et de la santé et des services sociaux ont régulièrement peaufiné leurs interventions, remis en question leur influence et accepté de revoir certaines stratégies d'enseignement et d'intervention.

Les enseignants se situent au premier plan dans l'application d'une démarche scolaire d'éducation à la sexualité, notamment pour ce qui est des liens qu'ils peuvent établir entre les situations dont ils sont témoins en classe et à l'école, les apprentissages disciplinaires et les réalités biosociosexuelles auxquelles sont exposés les élèves. De plus, la relation suivie qu'entretiennent les enseignants avec les élèves favorise un climat où des échanges simples et honnêtes peuvent avoir lieu. Car il est vrai que parler de sexualité fait appel non seulement à des habiletés de communication, mais également à des connaissances précises et à un bon esprit critique. Les enseignants, d'ailleurs, tout comme les parents, ne doivent pas hésiter à recourir aux autres ressources du milieu lorsqu'ils le jugent pertinent.

Ainsi, les services éducatifs complémentaires offrent la possibilité à divers intervenants d'interagir avec les enfants et les adolescents, notamment en dehors du cadre officiel de la classe. En somme, l'ensemble de ces intervenants devront agir avec **cohérence et coordination** en intégrant les éléments d'éducation à la sexualité du Programme de formation de l'école québécoise, soit les domaines généraux de formation, les compétences transversales et les domaines d'apprentissage. Il en sera de même quant à l'ensemble des démarches concernant l'éducation à la sexualité. De plus, une démarche d'éducation à la sexualité s'inscrit bien dans la philosophie du nouveau cadre de référence pour l'organisation des services complémentaires (Gouvernement du Québec, 2002b) qui plaide notamment en faveur d'une approche plus intégrée des actions éducatives en matière de santé et de bien-être.

Il est possible que certains intervenants se sentent mal à l'aise ou peu outillés pour apporter une contribution de la sorte. Dans ce contexte, le perfectionnement devient fort légitime et nécessaire. Il fournit des assises solides au développement d'une démarche d'éducation à la sexualité. Il peut s'avérer judicieux de susciter d'abord l'adhésion de quelques personnes volontaires et de leur offrir l'accompagnement et la formation nécessaires, afin que d'autres se joignent progressivement à la démarche. Il paraît évident que plus le nombre d'enseignants et d'autres membres du personnel engagés dans la démarche augmente, plus la portée des interventions sera grande.

En effet, la formation continue sera une clé majeure pour assurer une éducation à la sexualité de qualité. Convaincus du bien-fondé d'une telle démarche, la direction d'un établissement d'enseignement, le conseil d'établissement et la commission scolaire auront avantage à mettre en place, notamment avec le soutien des partenaires de la communauté (CLSC, universités, organismes communautaires, etc.), des sessions de perfectionnement en matière d'éducation à la sexualité pour l'ensemble des intervenants. D'ailleurs, le ministère de l'Éducation reconnaît que la formation de son personnel est un élément essentiel au « virage du succès », dans la réforme de l'éducation en cours. Ainsi, « les activités de perfectionnement et de mise à jour des connaissances s'inscrivent dans une démarche plus large – la formation continue –, qui a pour objectif ultime une meilleure adaptation des services éducatifs, aux défis de l'école d'aujourd'hui » (Gouvernement du Québec, 1999 : 11).

Rappelons que la direction joue un rôle majeur dans l'application d'une démarche concertée d'éducation à la sexualité dans son établissement. Le conseil d'établissement, quant à lui, joue un rôle de catalyseur en faisant place à ces préoccupations dans l'orientation des actions éducatives de l'école.

En somme, l'éducation à la sexualité constitue une réelle voie de croissance pour les élèves dans la mesure où ce mandat est rempli avec conviction, intelligence et sensibilité, par l'ensemble des interlocuteurs.

Voici les acteurs d'une démarche d'éducation à la sexualité :

l'élève, comme premier acteur touché par cette démarche et interpellé par sa croissance et son développement psychosexuel;

le parent, comme responsable de l'éducation globale de son enfant et comme partenaire de l'école;

l'enseignant, comme soutien à l'élève dans ses apprentissages disciplinaires et dans ses activités éducatives de vie scolaire ainsi que comme témoin des préoccupations et du vécu de l'élève au regard de son développement psychosexuel;

le professionnel, comme soutien à l'enseignant, dans l'intégration de notions à l'intérieur des programmes disciplinaires, et à l'élève, entre autres, par de l'aide individuelle et par l'organisation d'activités particulières intégrées à la vie scolaire; comme soutien également aux acteurs de l'école et de la commission scolaire;

le personnel de soutien (bibliothécaire, éducateur spécialisé, surveillant, personnel des services de garde, etc.), notamment en fait de soutien pour faciliter l'accès aux sources d'information, pour repérer des demandes d'aide plus précises, pour collaborer aux divers projets éducatifs;

le conseil d'établissement et la direction, comme responsables du projet éducatif : tous deux ont un rôle administratif et seront à la fois catalyseurs et coordonnateurs du projet éducatif;

la commission scolaire, comme promotrice de la démarche d'éducation à la sexualité auprès des écoles et comme entité qui offre des services et donne de la formation au personnel scolaire;

la communauté (établissements universitaires, organismes communautaires, etc.), comme soutien à l'équipe-école.

Conclusion

Depuis quelques décennies, on a assisté à des transformations sociales importantes : révolution de l'influence de l'Église, mouvement de libération des femmes, légalisation de la contraception et de l'interruption volontaire de grossesse, éclatement de la notion traditionnelle de couple, mouvement gai et lesbien, augmentation des dévoilements d'abus sexuel, exploitation de la sexualité quant aux produits de consommation, hédonisme et égocentrisme modernes, cyberpornographie, nouvelles technologies de reproduction, médication améliorant la capacité sexuelle, etc.). Les jeunes, tout comme les adultes, ne vivent pas en vase clos. Ils sont, à la fois, témoins et acteurs, dans une collectivité, une société, une culture en mouvement et où, inévitablement, la sexualité évolue.

Les avancées d'une société attestent sa volonté de progresser ainsi que sa capacité de s'épanouir et d'être libre. Certains de ces changements, notamment ceux au regard de la reconnaissance des droits et libertés de la personne, doivent être qualifiés d'heureux; d'autres semblent parfois plus inquiétants (ex.: érotisation de la violence dans certains médias).

La libération de la sexualité a fait en sorte que de nombreux phénomènes sexuels, ayant longtemps fait l'objet de tabous et de silence, ont été propulsés soudainement à l'avant-scène. De privée qu'elle était, la sexualité s'est mise à occuper de plus en plus la place publique. Devant ce perpétuel bombardement de messages sexuels, il importe d'aider les enfants et les adolescents à en décoder le sens. Le rôle des adultes accompagnant les jeunes est donc crucial.

Cependant, la plupart des adultes (parents, professionnels de l'éducation, de la santé, etc.) ont été si fortement conditionnés en ce qui concerne le «sexe» qu'il leur est parfois difficile de trouver la juste voie d'intervention quand il s'agit de promouvoir une saine éducation sexuelle. La sexualité a été suffisamment taboue pour que le sujet leur apparaisse toujours délicat. Sans compter que l'univers de la sexualité touche inévitablement, mais non exclusivement, à la sphère intime. À une certaine époque, peu d'adultes parlaient simplement et honnêtement de sexualité aux enfants et aux adolescents; ceux qui osaient s'y aventurer étaient certes convaincus du bien-fondé d'une telle démarche. Comme le précise très justement Marie-Paule Desaulniers (1990: 24): «Parler de l'éducation sexuelle, c'est encore parler d'un présent limité et d'un futur souhaité. Il est étonnant de constater qu'il faut plus de garanties morales, plus de vérités scientifiques, plus de certitudes psychologiques et plus d'accord social pour entreprendre cette sorte particulière d'éducation que pour toute autre sorte; la prudence devient un alibi.»

Préoccupés par la qualité de vie des générations qui les suivent, les adultes d'aujourd'hui devront dépasser certains préjugés et des craintes démesurées à l'égard de l'apprentissage de la sexualité, et ce, en étant parfois plus proactifs dans leur intervention. L'honnêteté intellectuelle et affective dont ils sauront faire preuve sera garante de la capacité des jeunes à bien saisir la complexité et la richesse de la sexualité humaine.

Avec une dose de simplicité, de transparence et de générosité, les intervenants seront les premiers ravis de l'effet que cet échange d'idées aura provoqué. Les enfants et les adolescents ont de toute évidence besoin d'adultes ayant des convictions éprouvées, des connaissances justes, un souci de dire vrai, une attitude d'ouverture, d'accueil et de compréhension de même que le désir de les aider à mieux se comprendre, se développer et s'estimer.

L'éducation à la sexualité ne se limite pas à la seule réalisation d'activités pédagogiques en classe, bien que celles-ci soient fort pertinentes et efficaces. Le cadre de référence des services complémentaires et le Programme de formation de l'école québécoise donnent d'ailleurs l'occasion de concevoir et d'appliquer la démarche d'éducation à la sexualité avec une toute nouvelle perspective quant à l'intervention. Enfin, le programme national de santé publique mis en avant par le ministère de la Santé et des Services sociaux vient compléter l'offre de service en matière d'éducation à la sexualité. Il ne s'agit pas d'une éducation sexuelle de «rattrapage, d'urgence ou de compensation» (Desaulniers, 1990: 90); ces démarches doivent plutôt s'inscrire dans un processus à court et moyen terme.

En somme, toute démarche d'éducation à la sexualité découle non seulement d'une vision positive et globale de la sexualité et de compétences précises liées à l'intervention en matière d'éducation à la sexualité, mais aussi d'une philosophie humaniste de l'intervention auprès des enfants et des adolescents. Le défi actuel de l'éducation à la sexualité est de permettre aux jeunes d'avoir une réflexion juste, critique et sensible à propos de la sexualité et de son expression.

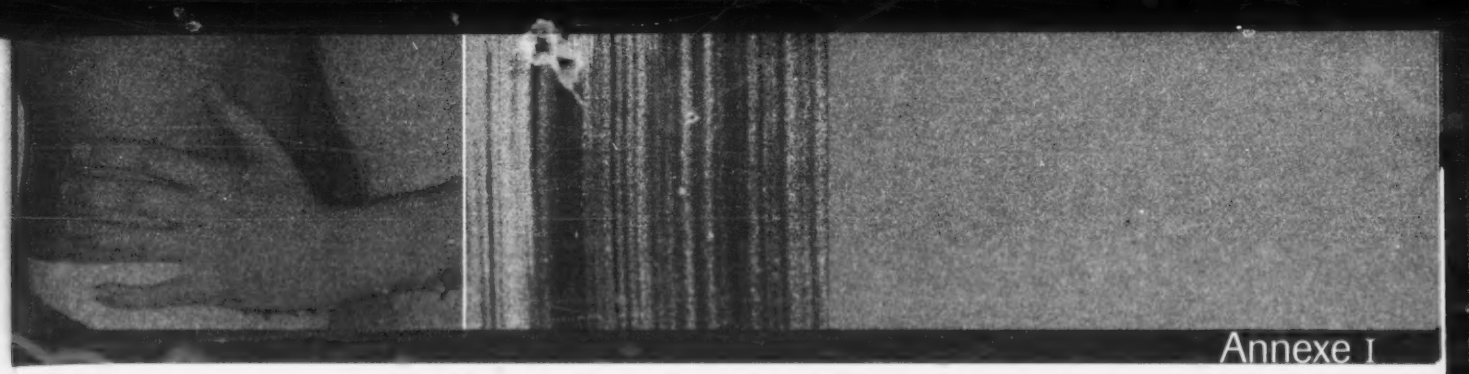

Dix règles de fonctionnement pour une intervention en matière d'éducation à la sexualité

Ces règles adaptées de Cooperman et Rhoades (1992) ont pour objet de faciliter le développement d'un climat de confiance dans lequel les élèves savent ce que l'on attend d'eux et de leurs camarades. L'enseignant ou l'enseignante peut présenter ces règles ou, encore, les élèves peuvent en discuter et établir eux-mêmes une liste des règles à suivre pour que chaque rencontre soit une réussite. On peut y ajouter n'importe quelle règle jugée importante et que les élèves auraient oublié de mentionner. Voici une liste des règles qui peuvent être suggérées aux élèves. Les intervenants devraient choisir les règles de fonctionnement importantes pour eux et appropriées à l'âge de leur groupe d'élèves.

1 Soyez sensibles et respectueux relativement aux réactions et aux sentiments manifestés par les autres personnes. Écoutez attentivement ce que les autres élèves ont à dire. (Exemple pour les adolescents : « Toute personne a une opinion sur la sexualité, quels que soient son sexe, son âge, sa religion, son milieu, etc. Pas besoin non plus d'avoir vécu une relation amoureuse ou d'avoir déjà eu des expériences sexuelles pour avoir un point de vue. Sentez-vous donc bien à l'aise de partager avec le groupe vos réflexions et commentaires. »)

2 Ne faites pas de commentaires massue ou définitifs. Évitez de ridiculiser ou d'insulter un élève à la suite d'une question ou d'un commentaire qui peuvent sembler saugrenus.

3 Vous avez le droit de passer votre tour, c'est-à-dire de ne pas répondre à une question. On ne discutera pas de comportement personnel en classe. (Cela a pour effet de rassurer les élèves qui pourraient être craintifs ou réticents à l'idée d'avoir des cours d'éducation sexuelle. De même, chaque fois qu'une question est posée à l'enseignant et qu'il la juge trop personnelle, il peut rappeler cette règle aux élèves et ramener la discussion sur le pour et le contre du comportement ou de la situation en question en indiquant, au besoin, les divers points de vue : social, moral, biologique, affectif, légal, interpersonnel, religieux, etc.).

4 Essayez d'employer les termes exacts. Si vous ne connaissez pas le terme exact, servez-vous de l'expression que vous connaissez et je vous indiquerai le terme approprié.

5 Ne personnalisez pas les questions, les situations. Ainsi, au lieu de dire : « Ma tante m'a dit que... » ou « Si mon frère regarde des films X, est-ce que... », dites plutôt : « Une personne m'a dit que... » (Les enfants et les préadolescents donnent facilement de l'information concernant leur vie privée ou celle de leur entourage. Cette stratégie a pour objet d'éviter la divulgation de renseignements trop personnels et inutiles par rapport à la qualité de la discussion.)

6 Évitez de faire circuler dans toute l'école les commentaires formulés par les élèves dans la classe. (La discrétion est importante. Cette règle est plutôt vertueuse : les enfants et les adolescents ont l'habitude de tout raconter aux autres et y prennent un certain plaisir. Il est cependant important de leur rappeler que la discrétion est un signe de respect. Cela fera son chemin progressivement. De même, l'enseignant respectera la règle de confidentialité, sauf si la loi l'exige, par exemple, dans un cas d'exploitation sexuelle.)

7 Toutes les questions sont bienvenues et valables. (Exemple adapté pour les adolescents : « À votre âge, on croit parfois être le seul à se préoccuper de tel ou tel aspect de sa sexualité (inquiétudes quant aux transformations émotives et physiques, sentiment amoureux, etc.), quand, en fait, plusieurs de vos amis se posent exactement les mêmes questions et vivent des expériences semblables. On craint le jugement des autres, on a peur de ne pas être « normal ». Justement, ces cours vous permettront de discuter des soucis, des enjeux et des joies de l'adolescence. Sentez-vous donc à l'aise de poser toutes les questions qui vous préoccupent. Toutefois, si vous présentez une question anonyme à laquelle je décide de ne pas répondre, ce n'est pas parce que celle-ci n'est pas « acceptable ». C'est peut-être simplement que j'estimerai qu'elle n'est pas d'intérêt pour toute la classe ou que je ne me sentirai pas prêt à ouvrir une discussion générale là-dessus. Venez alors me voir individuellement et j'essayerai d'y répondre. » Bien évidemment, il ne s'agit pas ici d'éliminer toutes les questions de fond pour la simple et bonne raison qu'elles risquent de susciter des débats d'idées et d'opinions.)

8 Il serait intéressant pour vous de discuter des points soulevés en classe avec vos parents. Soyez précis dans votre compte rendu. N'exagérez pas les contenus. (Pour ce faire, l'intervenant résumera le sujet avant de terminer le cours, particulièrement pour les très jeunes élèves.)

9 Parlez pour vous. Employez le pronom « je » pour énoncer vos opinions, vos sentiments.

10 Si vous, ou quelqu'un que vous connaissez, avez une insatisfaction à formuler à propos du cours, adressez-vous directement à moi. (Cette règle a pour objet de limiter les rumeurs et d'apprendre aux enfants et aux adolescents à verbaliser leurs insatisfactions ou leurs inquiétudes. Il sera important, bien sûr, que ces critiques soient bien accueillies et ne fassent pas l'objet de réprimandes envers ceux ou celles qui les auront formulées.)

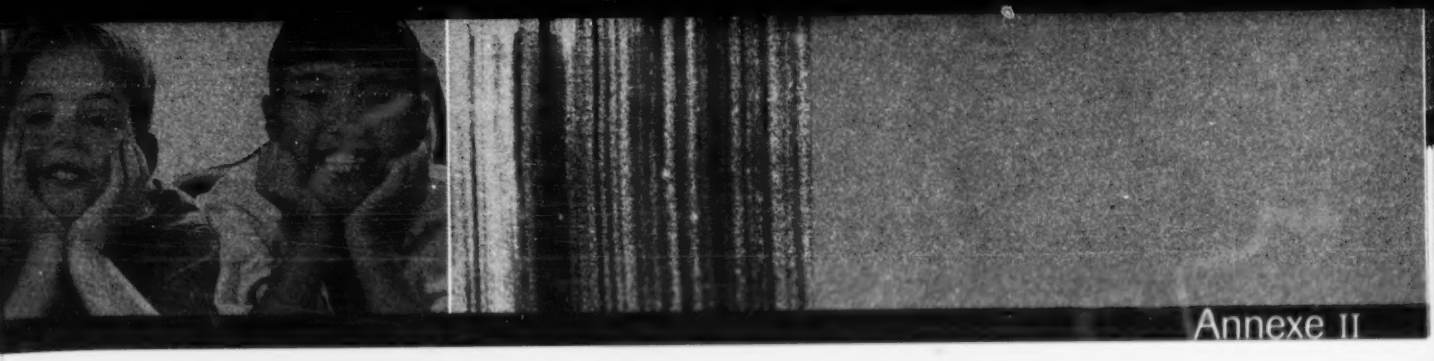

Un tableau synthèse du Programme de formation de l'école québécoise : éducation préscolaire et enseignement primaire

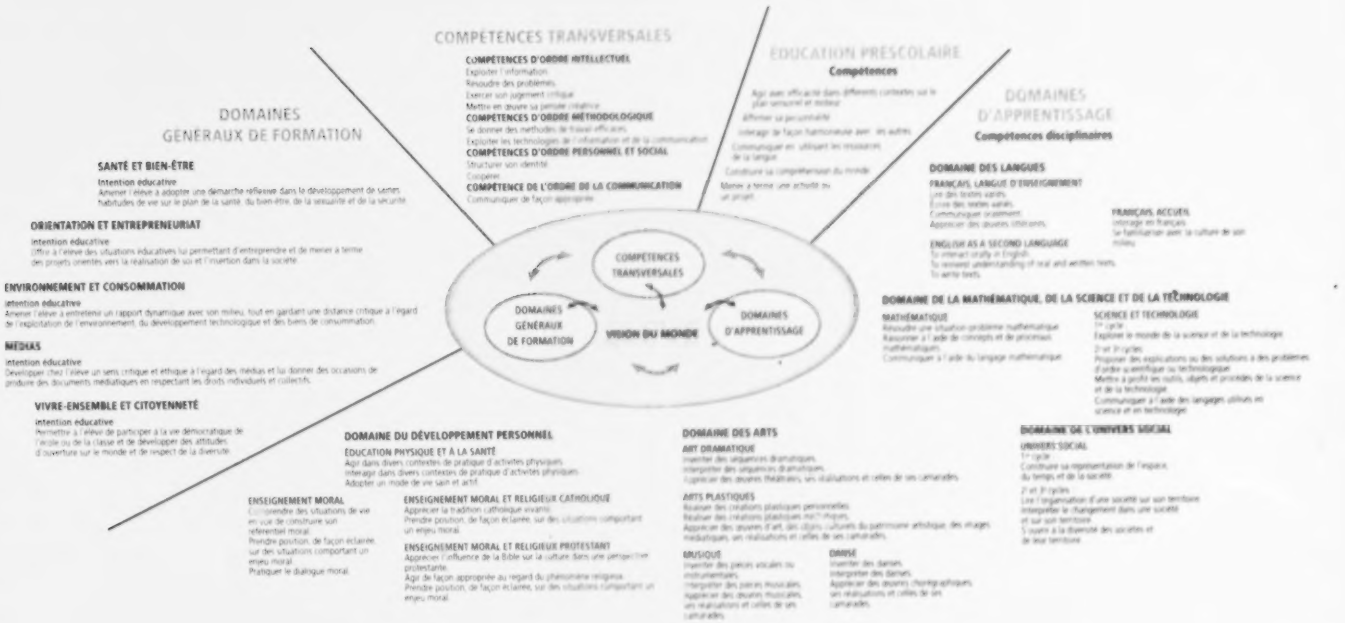

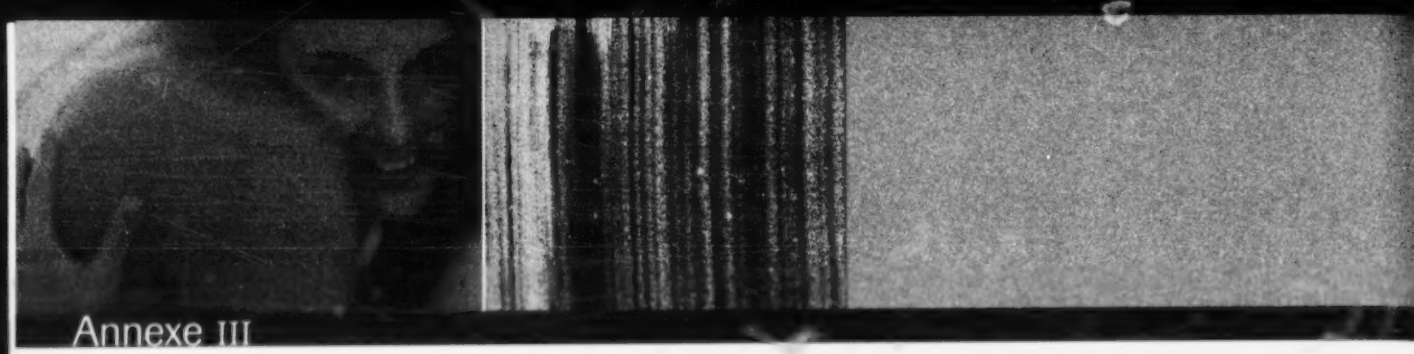

Annexe III

Des exemples d'activités, de projets et de situations d'apprentissage en matière d'éducation à la sexualité

Ceux qui sont pionniers en matière d'éducation à la sexualité le savent bien : il y a parfois des moments magiques avec les élèves lorsqu'on aborde honnêtement et simplement des thèmes gravitant autour de l'amour et de la sexualité. À d'autres moments, on se sent dépassé et les activités pédagogiques proposées ne semblent pas susciter un réel intérêt ni permettre l'atteinte des objectifs fixés. Le partage entre collègues sera alors bénéfique pour les uns et pour les autres. Il ne s'agit pas ici de repérer l'outil magique (qui, d'ailleurs, n'existe pas), mais plutôt de s'engager dans une réflexion à la fois personnelle et collective sur les messages à livrer et les façons d'y parvenir. La sexualité est au cœur de l'identité de tout homme et de toute femme. Et c'est dès le début de l'enfance qu'il importe d'amener l'élève à réfléchir sur la complexité et la richesse de la sexualité humaine, mais aussi de prévenir des situations plus difficiles liées à l'expression de la sexualité.

Les pages qui suivent regroupent les thèmes d'éducation à la sexualité. Ceux-ci constituent ni plus ni moins le canevas de base de la démarche d'éducation sexuelle à réaliser auprès des enfants et des adolescents. Quant aux activités d'apprentissage suggérées ici, elles ne constituent pas l'essentiel d'un programme officiel d'éducation à la sexualité, mais se veulent plutôt des pistes d'intervention qu'il est possible de développer et de bonifier, à sa guise, tout en respectant l'esprit du thème abordé.

Petite enfance (5 ans)

L'éducation à la sexualité auprès des enfants de l'éducation préscolaire se doit d'être présentée simplement et sous forme ludique. Les interventions en matière d'éducation à la sexualité sont directement liées aux axes de développement et aux compétences transversales mentionnés précédemment. En effet, l'enfant va être informé correctement des différences entre les garçons et les filles, ce qui le rassurera sur son identité. De plus, les interventions publiques et privées concernant l'égalité des sexes contribueront au plein développement de leur potentiel sans égard à leur sexe. De même, la capacité de s'affirmer comme garçon ou comme fille constituera un préalable dans les premières démarches de prévention de toute forme d'exploitation, notamment l'exploitation sexuelle, sans compter qu'on lui indiquera des règles claires de sécurité. Il appliquera ainsi une démarche simple de résolution de problèmes.

Enfance (6-11 ans)

L'élève du primaire voit son univers s'élargir considérablement de la première à la sixième année. Sa curiosité toute naturelle et sa spontanéité le rendent réceptif à de multiples apprentissages. Toute nouvelle connaissance lui donne une meilleure emprise sur son univers. Comme il lui est difficile parfois de distinguer le vrai du

faux, notamment en matière de sexualité, il est intéressant de constater la progression de sa démarche intellectuelle, à la suite des interventions en matière d'éducation à la sexualité. De même, vers la fin du primaire, les changements corporels associés à la puberté le rendent fort conscient de son image et du regard de l'autre. Il demeure cependant perméable à toute analyse critique quant à la pression des autres élèves et à l'influence médiatique sur sa perception de l'amour et de la sexualité. Tous ces échanges d'idées lui permettent de mieux structurer son identité et de mieux s'affirmer comme garçon ou comme fille. De même, en échangeant des idées avec ses camarades, il apprend à communiquer sur des thèmes associés à l'intimité et à l'affectivité, et ce, dans un lieu sûr.

Adolescence (12-17 ans)

La préadolescence et l'adolescence sont riches en événements de toutes sortes. La « normalité » est au cœur des préoccupations des élèves de 12 à 17 ans, ce qui les rend d'ailleurs extrêmement vulnérables aux influences extérieures. Souvent inquiets quant au regard de l'autre, ils ont parfois du mal à prendre une distance suffisamment grande afin de mieux s'affirmer. Les démarches d'éducation à la sexualité devront leur permettre non seulement de ne pas être déroutés par la réalité sexuelle, mais également de ne pas se laisser piéger par des modèles irréalistes. Ces interventions devront se faire progressivement et dans le respect du niveau de développement du jeune.

Plusieurs phénomènes liés à la sexualité interpellent les 12-17 ans (image corporelle, capacité de séduction, relations amoureuses, agir sexuel, etc.); d'autres les inquiètent ou les troublent (MTS et sida, grossesse à l'adolescence, harcèlement, agression sexuelle, etc.). Chaque discussion autour de ces questions offre une occasion unique d'apprendre sur la sexualité, mais aussi sur leur sexualité. En effet, les échanges d'idées entre amis leur permettent d'apprendre à la fois sur eux et sur leurs camarades, sans être obsédés par leur propre image. De plus, en étant critiques relativement aux influences extérieures, notamment les médias, ils pourront mieux structurer leur identité sans se limiter à la simple imitation des modèles à la mode. Leur capacité intellectuelle est en pleine effervescence, ce qui devrait, en principe, faciliter les discussions et débats. Cependant, en matière de sexualité, la peur du jugement est très présente. Ainsi, il importe de leur rappeler que tous ont une opinion sur la sexualité, qu'ils aient déjà eu un amoureux ou une amoureuse ou non, qu'ils aient déjà eu des activités sexuelles ou non. L'expérience n'est pas la seule clé de l'apprentissage et d'une réflexion de qualité. La plupart d'entre eux considèrent que l'agir sexuel sera ou a été déterminant dans leur parcours, d'où l'importance de les faire réfléchir sur les conditions dans lesquelles celui-ci représentera ou représente actuellement un choix « éclairé ».

En somme, en explorant le domaine de la sexualité, comme tout autre domaine de la vie, les jeunes apprennent à démythifier cet univers. D'ailleurs, toute démarche d'éducation à la sexualité doit se faire progressivement et dans le respect du niveau de développement de l'enfant et de l'adolescent.

PETITE ENFANCE (5 ans)

THÈMES	EXEMPLES

Les situations d'apprentissage exposées ci-dessous peuvent s'inscrire dans le cadre de projets. Notons cependant que ces pistes ne sont présentées qu'à titre indicatif.

CORPS HUMAIN : MASCULIN ET FÉMININ (5 ans)

Identification des différences et des ressemblances entre le corps des filles et le corps des garçons

Faire nommer par les enfants les différentes parties du corps. Leur faire découvrir à quel point notre corps est une merveilleuse machine dont on doit prendre soin. Par la suite, leur demander d'indiquer ce qui distingue un garçon d'une fille. À l'aide d'une planche anatomique, les amener à nommer correctement les organes génitaux (pénis, vulve, vagin).

Connaissance des mécanismes liés à la grossesse et à la naissance

À partir de leur album de photos lorsqu'ils étaient bébés, demander aux enfants de raconter ce qu'ils savent de leur naissance (poids, taille, naissance à la maison ou à l'hôpital, temps passé dans un incubateur, personnes qui ont assisté à la naissance, etc.). Inviter un parent pour enrichir avec simplicité le détail de l'histoire de la naissance de son enfant.

RÔLES ET STÉRÉOTYPES SEXUELS (5 ans)

Affirmation de son identité propre comme garçon ou comme fille dans le respect des différences et de la diversité des êtres qui l'entourent

Demander à chaque enfant de faire son autoportrait : exposer ensuite les dessins et amener chacun, à tour de rôle, à expliquer son dessin en disant ce qu'il aime de lui. Conclure sur le fait que garçons et filles ont des ressemblances et des différences et que chaque personne est unique.

À partir d'illustrations représentant des jouets de toutes sortes (jouets traditionnellement réservés aux garçons ou traditionnellement réservés aux filles ou encore neutres), demander aux enfants de préciser s'il s'agit d'un jouet pour les filles ou pour les garçons ou bien destiné aux deux sexes. Conclure que tous les jouets peuvent s'adresser autant aux filles qu'aux garçons.

Lire une histoire aux enfants, où le personnage principal a des activités qui sortent de l'image stéréotypée de ce que devrait traditionnellement faire ou de ce que devrait traditionnellement être un garçon ou une fille. Animer une discussion avec les élèves sur ce sujet.

EXPLOITATION SEXUELLE (5 ans)

Identification des attitudes et des comportements qui permettent de prévenir des situations d'exploitation sexuelle

À l'aide d'un jeu de mimiques et d'illustrations, mettre en évidence les sentiments agréables et désagréables et des situations générales qui y sont associées, par exemple manger du gâteau au chocolat (agréable); tomber de bicyclette (désagréable); se faire bousculer par un ami (désagréable); recevoir un cadeau (agréable).

Identification des règles de sécurité de base en matière de prévention d'exploitation sexuelle

Utiliser des situations où les enfants ont exprimé une forme de curiosité sexuelle (s'adonner à des jeux sexuels, épier les camarades aux toilettes, etc.) pour aborder la question du respect de l'intimité. Leur demander de nommer quelles sont les parties intimes du corps (parties habituellement cachées par le maillot de bain ou les sous-vêtements) et préciser que personne ne peut les toucher, sauf leurs parents ou le médecin pour des soins d'hygiène ou de santé. Faire la différence entre les touchers accidentels, les touchers acceptables et ceux qui sont inacceptables.

À l'aide d'une marionnette neutre (chat, ourson, etc.), expliquer aux enfants les règles de sécurité en matière de prévention de l'exploitation sexuelle (ex. : « ton corps t'appartient; il faut dire non à quelqu'un qui voudrait toucher tes parties intimes sans raison valable – (Exemple de raison valable : examen médical où un autre adulte est présent) – ou qui te demande de toucher ses parties intimes. Si cela arrive, tu dois en parler rapidement à une grande personne. »). Puis, à leur tour, les enfants doivent expliquer les règles de sécurité en leurs mots. Demander l'aide du psychologue ou de l'infirmière au besoin.

ENFANCE (6-11 ans)

THÈMES	EXEMPLES

Les situations d'apprentissage exposées ci-dessous peuvent s'inscrire dans le cadre de projets. Notons cependant que ces pistes ne sont présentées qu'à titre indicatif.

GLOBALITÉ DE LA SEXUALITÉ HUMAINE (6-11 ans)

Identification des aspects pluridimensionnels de la sexualité (aspects biologique, psychoaffectif, socioculturel, relationnel et moral) (6-11 ans)

En contexte signifiant, à partir d'une problématique, amener les élèves à dire tous les mots qu'ils associent au terme « sexualité » et les regrouper selon leur appartenance à l'aspect biologique, psychoaffectif, culturel, relationnel ou moral. Discuter des raisons pour lesquelles on emploie parfois des mots grossiers ou vulgaires pour parler de sexualité (plus précisément d'anatomie sexuelle). (6-9 ans)

Dans le domaine des arts, demander aux élèves de faire un collage pour illustrer l'ensemble des dimensions de la sexualité. Leur faire présenter et expliquer leur dessin aux autres élèves de la classe. (10-11 ans)

Former des équipes et inviter les élèves à évaluer le contenu d'un livre qui traite d'un thème lié à la sexualité et qui s'adresse à des jeunes de leur âge. Le responsable de la bibliothèque (de l'école ou de la commission scolaire) pourra avoir préalablement dressé une liste des livres disponibles. Par la suite, établir ensemble des critères sur lesquels les élèves se baseront pour évaluer cette ressource, en plus d'une évaluation globale (ex. : « Est-ce que j'ai aimé ce livre ou pas? Est-ce que je le recommanderais ou non à des jeunes de mon âge? »). (10-11 ans)

CORPS HUMAIN : MASCULIN ET FÉMININ (6-9 ans)

Connaissance des différences et des ressemblances entre le corps des filles et le corps des garçons (6-9 ans)

Connaissance des mécanismes liés à la conception, à la grossesse et à la naissance (6-7 ans)

Dans le contexte d'activités artistiques (dessin, bricolage), mettre en lumière avec les élèves les différences et les ressemblances entre le corps des filles et le corps des garçons. (6-7 ans)

Se rappeler que les pages des dictionnaires portant sur l'anatomie sexuelle masculine et féminine suscitent une curiosité toute particulière chez les jeunes. Discuter avec les élèves des raisons pour lesquelles ces images provoquent rires, gêne, malaise. Les rassurer en précisant ce qu'est la pudeur et qu'il est « normal » de réagir ainsi devant l'intimité physique d'une personne. Cependant, il importe de bien connaître son corps, y compris les parties de son anatomie sexuelle. (8-9 ans)

Profiter de l'événement que constitue la grossesse d'une femme travaillant dans le milieu scolaire ou de la mère d'un des élèves pour aborder la question de la conception, de la grossesse et de la naissance. (8-9 ans)

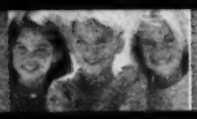

THÈMES	EXEMPLES
RÔLES, STÉRÉOTYPES SEXUELS ET NORMES SOCIALES (6-11 ans)	
Affirmation de son identité propre comme garçon ou comme fille dans le respect des différences et de la diversité des êtres qui l'entourent (6-11 ans)	**Dans le contexte d'un projet intitulé : « Je présente mon idole »**, demander aux garçons de présenter une de leurs idoles masculines et d'expliquer pourquoi ils l'admirent. À leur tour, les filles doivent expliquer les raisons de leur admiration pour une de leurs idoles féminines. Dégager avec les élèves les qualités communes de ces hommes et de ces femmes. (6-7 ans)
Compréhension de l'apport des rôles sexuels dans l'acquisition de son identité et critique des aspects limitatifs des stéréotypes sexuels véhiculés dans la société; effet sur le développement personnel (6-11 ans)	**À partir d'une sélection personnelle de leurs jouets et jeux préférés**, distinguer avec les élèves ceux qu'ils considèrent comme « jouets de garçons » et ceux qu'ils estiment être des « jouets de filles ». Par la suite, discuter en leur compagnie de l'existence de telles catégories; leur démontrer que tous les jeunes, garçons ou filles, peuvent jouer avec tous les jouets, quels qu'ils soient. (6-7 ans)
Prise de conscience de l'existence d'une multitude d'images féminines et masculines stéréotypées et fabriquées de toutes pièces pour servir le marketing et la consommation (6-11 ans)	**Proposer aux élèves divers projets :** « La mode », « Les automobiles », « Moi, j'aime l'école », etc., et utiliser les réactions spontanées des garçons et des filles pour amorcer une réflexion avec les élèves. Ainsi, un garçon peut-il s'intéresser à la mode? Une fille, aux automobiles? Est-ce possible qu'il soit difficile pour un garçon de dire qu'il aime aller à l'école? Discuter des limites des stéréotypes pour le plein développement du potentiel de chacun. (6-9 ans)
	Dans le contexte de l'enseignement moral ou de l'enseignement moral et religieux catholique ou protestant, amener les élèves à énumérer les caractéristiques d'un « vrai » gars et celles d'une « vraie » fille. Discuter de l'incidence des moqueries et insultes que peut provoquer le fait de ne pas correspondre à certaines de ces caractéristiques (stéréotypes) (ex. : traiter de tapette un garçon qui aime les arts ou qui a suivi le cours « Gardiens avertis », traiter une fille d'idiote parce qu'elle est blonde). (10-11 ans)
	Dans le domaine des langues, inviter les élèves à mettre en évidence les qualités et les défauts que l'on associe plus souvent aux garçons et aux filles et voir comment à travers certaines expressions, on induit certains préjugés sur les rôles sexuels. Par exemple, lorsqu'on dit : « Les filles sont de vraies pies », ne faudrait-il pas distinguer le bavardage de leurs qualités d'expression? De même lorsqu'on affirme que les garçons brisent tout, ne devrait-on pas différencier la maladresse de leurs qualités de force? (10-11 ans)
	Analyser en compagnie des élèves le contenu d'un vidéoclip afin de repérer des stéréotypes sexuels et des messages sexistes, notamment au regard de la séduction, y compris la séduction sexuelle. Présenter d'abord le vidéoclip sans le son, puis avec le son. Traduire le texte de la chanson. Ce thème est intéressant à exploiter en langue seconde. (10-11 ans)
	Avec la collaboration du professeur d'éducation physique et à la santé, proposer aux élèves d'évaluer les activités spéciales de l'école (ex. : à la fin des étapes) et les activités de loisirs organisées par la municipalité. Ces activités sont-elles empreintes d'un certain sexisme? Est-ce que les garçons et les filles se sentent dirigés vers un type d'activités spécifiques, voire stéréotypées? Ce regard critique de la part des élèves leur permettra de réaliser l'importance de développer son plein potentiel, que l'on soit une fille ou un garçon. (6-11 ans)
PUBERTÉ ET IMAGE CORPORELLE (10-11 ans)	
Connaissance des changements anatomiques, psychologiques et affectifs qui se produisent lors de la puberté (10-11 ans)	**Visionner avec les élèves un document audiovisuel** qui porte sur les changements associés à la puberté et leur demander de rédiger, par la suite, un court texte sur ce qui est agréable et sur ce qui est désagréable dans le fait de devenir bientôt adolescent. (10-11 ans)
Apprivoisement progressif et acceptation de son image corporelle en transition (10-11 ans)	**Dans le cours d'éducation physique et à la santé**, amener les élèves à énumérer les bienfaits de l'activité physique sur la perception que l'on a de son corps et sur le bien-être général que cela peut procurer. (10-11 ans)
Prise de conscience de l'effet négatif que peuvent avoir les modèles stéréotypés et idéalisés du corps sur l'acceptation de sa propre image corporelle (10-11 ans)	**Dans le cours d'éducation physique et à la santé**, inviter les élèves à décrire ce qu'est pour eux un corps parfait et à mettre en contexte leur perception par rapport à la réalité. Discuter en leur compagnie de la diversité des corps et de l'importance d'apprécier sa propre image corporelle. Les faire s'exprimer à savoir s'il est plus difficile pour les filles que pour les garçons d'accepter leur image corporelle. (10-11 ans)
Manifestation d'un sens critique à l'égard des représentations stéréotypées du corps masculin et du corps féminin dans les médias (10-11 ans)	**À partir de magazines**, faire dresser, par les élèves, la liste des publicités où l'on mise presque exclusivement sur l'apparence ou sur la beauté des corps (minceur, musculature, etc.) pour mousser la vente d'un produit. Discuter avec eux de l'effet de telles publicités sur leur propre image corporelle à la préadolescence. Leur demander de réaliser un collage, à partir de ces magazines, pour illustrer le corps parfait. Les amener à se demander si le corps parfait existe vraiment. Cette activité se rattache au domaine général de formation « Médias » et au domaine d'apprentissage des arts. (10-11 ans)

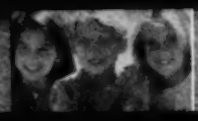

En collaboration avec l'infirmière, demander aux élèves de préciser tout ce qu'ils détestent ou craignent par rapport à la puberté, ainsi que tout ce qu'ils aiment ou envisagent positivement. L'infirmière veillera à les rassurer au besoin. (10-11 ans)

VIE AFFECTIVE ET AMOUREUSE : – RELATIONS AFFECTIVES SIGNIFICATIVES – ÉVEIL AMOUREUX

(8-11 ans)

Prise de conscience de l'importance des relations interpersonnelles pour une vie affective riche (famille, amis, personnel scolaire, entourage, etc.) (8-11 ans)

Dans le cours de français, inviter les élèves à utiliser le texte d'une chanson d'amour pour illustrer le premier amour ou l'importance que revêt le fait d'être amoureux. Préparer en leur compagnie une exposition de photos sur le thème de l'amour. (8-9 ans)

En collaboration avec les professionnels de l'école, organiser un concours de poésie portant sur le respect de soi et des autres et compléter l'exposition avec la présentation des poèmes sélectionnés. (10-11 ans)

Expression des interrogations, des perceptions, des craintes, des déceptions et des espoirs relatifs à l'amour (8-11 ans)

Demander aux élèves de discuter, dans des équipes non mixtes, des différents types d'amour. Ainsi, quelles sont les différences entre aimer ses parents, ses amis, son idole ou son amoureux? Soumettre leurs conclusions à toute la classe. Par la suite, faire la distinction entre « aimer d'amitié », « aimer d'amour » et « être amoureux ». (8-9 ans)

Prise de conscience de l'émergence du désir de plaire et de l'envie d'être amoureux (10-11 ans)

Dans le cours d'arts plastiques, à l'occasion de la Saint-Valentin, demander aux élèves de faire une carte pour une personne qu'ils aiment (parent, ami, grand-parent, enseignant, etc.). Les inviter à dire en leurs propres mots à cette personne pourquoi ils l'aiment. (8-9 ans)

Proposer aux élèves d'écrire une lettre à leur meilleur ami en indiquant les raisons pour lesquelles cette personne compte autant à leurs yeux. La lecture de ces lettres au préalable peut permettre de repérer des élèves plutôt rejetés et solitaires. Au besoin, les diriger vers le psychologue ou le travailleur social. (8-9 ans)

Dans le contexte de l'enseignement moral ou de l'enseignement moral et religieux catholique ou protestant, discuter avec les élèves de ce que cela signifie d'avoir une amoureuse ou un amoureux à leur âge, des influences et des pressions qu'ils vivent de la part de leurs camarades pour correspondre à la norme et des moyens pour s'affirmer dans leur choix. Inviter, par exemple, un sexologue d'une maison des jeunes pour discuter du désir de plaire et de l'envie d'être amoureux : « Jusqu'où sommes-nous prêts à aller pour avoir un amoureux ou une amoureuse? » « Est-on obligé d'en avoir un? » Discuter avec les élèves du piège dans lequel ils tombent s'ils commettent des actes seulement parce qu'ils croient que c'est ce qu'on attend d'eux. (10-11 ans)

Avec le responsable du service d'animation spirituelle et d'engagement communautaire, organiser une soirée de poésie. En classe, les élèves auront préalablement écrit un poème sur l'amour. Ils auront à réciter leur poème durant la soirée; parents et amis seront invités. Veiller à créer une atmosphère propice à une réelle soirée de poésie (lumière tamisée, musique d'ambiance, etc.). (10-11 ans)

Dans le cours de géographie, d'histoire et d'éducation à la citoyenneté, amener les élèves à comparer la cour amoureuse (âge, contexte, façons d'approcher l'autre, etc.) de leurs grands-parents, de leurs parents, de leurs sœurs ou frères aînés et leur faire tirer des conclusions sur les différentes normes sociales, selon les époques, quant aux relations amoureuses. Dégager le fait que, quel que soit le type de couple (hétérosexuel, homosexuel ou lesbien), une histoire d'amour les unit. Inviter un grand-parent à raconter sa propre histoire d'amour. Faire des liens avec le domaine d'apprentissage « Univers social ». (10-11 ans)

Dans le cours de français, inviter les élèves à choisir une chanson ou un extrait d'un téléroman, d'un film ou d'un vidéoclip qui relate une peine d'amour. Mettre en évidence avec eux les sentiments exprimés par la personne qui vit un chagrin d'amour. Les amener à indiquer, par la suite, des façons réalistes de se consoler d'une peine d'amour. (10-11 ans)

En collaboration avec le psychologue de l'école, faire discuter les élèves quant aux changements psychologiques à l'adolescence : changements d'humeur, mise à distance des parents, pseudo-crise d'adolescence, image corporelle, goût de plaire, premières expériences amoureuses. (10-11 ans)

THÈMES	EXEMPLES
ÉVEIL SEXUEL (10-11 ans)	
Compréhension de l'universalité de ce processus d'attraction lié à la puberté (10-11ans)	**Dans le cours d'éducation physique et à la santé,** indiquer aux élèves les avantages et les inconvénients de pratiquer un sport en formant des équipes mixtes ou non mixtes. Faire le lien entre les changements corporels liés à la puberté, l'attrait amoureux et l'éveil sexuel. Discuter avec les élèves de l'apparition de la pudeur, de la gêne, de la peur d'être jugé par des camarades, de la peur de décevoir celui ou celle qui nous plaît. (10-11 ans) **Dans le cours d'enseignement moral ou d'enseignement moral et religieux catholique ou protestant,** discuter en compagnie des élèves du caractère normal de la curiosité à l'égard de la sexualité à leur âge, et de la peur du ridicule quant à leurs préoccupations. Discuter de l'importance de chercher des réponses auprès de personnes de confiance. (10-11 ans) **Avec la directrice ou le directeur de l'école,** proposer une réflexion aux élèves sur les raisons pour lesquelles on applique des règlements à l'école concernant les manifestations amoureuses dans la cour d'école (se tenir par la main, s'embrasser, etc.). (10-11 ans)
EXPLOITATION SEXUELLE (6-11 ans)	
Identification des attitudes et des comportements qui permettent de prévenir des situations d'exploitation sexuelle (6-11 ans) **Réflexion** sur les règles de sécurité de base en matière de prévention de l'exploitation sexuelle (6-11 ans) **Développement de la capacité** de briser le silence si l'on est victime de *harcèlement* ou d'exploitation sexuelle (6-11 ans) **Prise de conscience** de l'importance de briser le silence *et de signaler des situations de violence sexuelle* pour éviter la répétition de l'abus auprès de nouvelles victimes (8-11 ans)	**Dans le cours de français,** lire aux élèves une histoire portant sur l'abus sexuel (ex. : un garçon qui est victime d'attouchements sexuels de la part de son oncle et à qui il a promis de garder le secret). Discuter avec les élèves de la différence entre un bon et un mauvais secret et de l'importance de ne pas garder pour soi un secret qui rend triste. (6-7 ans) **Avec l'aide du psychologue ou du travailleur social de l'école et du directeur de l'école,** inviter des professionnels de la Direction de la protection de la jeunesse à rencontrer le personnel de l'école pour clarifier le processus de signalement d'une situation de négligence ou d'abus sexuel. (6-11 ans) **Dans le cours d'enseignement moral ou d'enseignement moral et religieux catholique ou protestant,** discuter avec les élèves des droits des enfants et les amener à se questionner à savoir si les adultes ont tous les droits sur les enfants. Leur faire des liens avec les situations d'exploitation sexuelle. (8-9 ans) **Comme projet d'école,** inviter une troupe de théâtre qui traite de la prévention des abus sexuels. (8-11 ans) **Faire avec les élèves des jeux de rôle sur la question du harcèlement** (taxage, harcèlement sexuel, blagues vulgaires, commentaires désobligeants, attouchements). Discuter avec les élèves des conséquences de toute forme de harcèlement et indiquer des moyens concrets, réalistes et non violents de mettre fin à ces situations. Inviter un policier pour discuter des solutions au problème du harcèlement sexuel. (10-11 ans) **Dans le cours de géographie, d'histoire et d'éducation à la citoyenneté,** expliquer aux élèves la notion de « citoyen responsable ». Ainsi, un citoyen responsable indiquera à des personnes de confiance si un enfant est exploité sexuellement ou violenté afin que cela cesse. Dégager l'esprit de la loi afin que les élèves comprennent que tous les enfants ont des droits. (10-11 ans) **Dans le contexte du cours « Gardiens avertis »,** inviter les élèves à nommer des situations plus difficiles qui peuvent se produire lorsqu'on garde des enfants. Discuter avec eux des moyens à prendre s'il y a soupçon ou dévoilement d'une situation de violence ou d'abus sexuel. Indiquer aux élèves l'importance de s'adresser à un adulte de confiance. (10-11 ans)

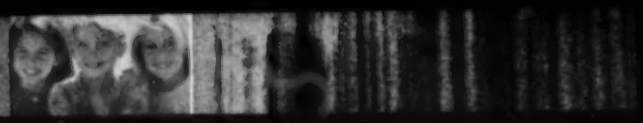

THÈMES	EXEMPLES
SANTÉ SEXUELLE (10-11 ans)	
Prise de conscience graduelle de ce qu'implique au niveau affectif la responsabilisation en matière de conduites sexuelles (respect de soi et de l'autre, maturité, habileté à communiquer, etc.) (10-11 ans)	**Discuter** avec les élèves de ce que veut dire pour les garçons et pour les filles avoir une amoureuse ou un amoureux. Leur indiquer les limites de l'expression de la sexualité à leur âge. Faire des liens avec les conséquences de premières relations sexuelles non protégées. (10-11 ans)
Prise de conscience du rôle actif que chacun peut jouer dans la préservation de sa santé sexuelle (10-11 ans)	**En collaboration avec l'infirmière,** poser la question suivante aux élèves, qui devront y répondre dans des équipes non mixtes : « Pourquoi vous parle-t-on de relations sexuelles à votre âge? »; « Est-ce que cela vous choque, vous étonne, vous amuse? » Chaque porte-parole résume le fruit des discussions de son équipe. En séance plénière, faire valoir aux élèves le fait que la santé concerne également la santé sexuelle et qu'il importe d'y réfléchir bien avant que l'on décide d'avoir des activités sexuelles. (10-11 ans)
Identification de certains événements qui peuvent influer sur la vie sexuelle (MTS, sida, grossesse non désirée) (10-11 ans)	**Discuter avec les élèves des diverses façons** de prévenir les MTS et le sida. Insister sur le fait que la maladie, l'infection ne sont pas affaire de malchance ni de destin. En matière de sexualité, chacun a le pouvoir de se protéger, en ayant des conduites qui permettent d'éviter la transmission de bactéries ou de virus. Faire des liens avec le vaccin contre l'hépatite B, qu'ils ont eu en quatrième année. Faire également le lien entre les mesures de protection et la prévention des grossesses précoces ou non désirées. (10-11 ans)
	Dans le contexte de l'enseignement moral ou de l'enseignement moral et religieux catholique ou protestant, inviter les élèves à rédiger un texte sur ce qu'implique le fait d'être parent et sur les besoins d'un jeune enfant (ex. : « Combien coûtent les soins à apporter à un bébé? », « Qu'est-ce que cela exige en fait de temps, d'affection et d'attention à offrir à un jeune enfant? »). Leur demander de partager leurs réflexions avec les autres élèves. (10-11 ans)

ADOLESCENCE (12-17 ans)

THÈMES	EXEMPLES
CROISSANCE SEXUELLE HUMAINE ET IMAGE CORPORELLE (12-16 ans)	
Connaissance des changements anatomiques, psychologiques et affectifs qui accompagnent la puberté (12-16 ans)	**Dans le cours de science et technologie,** répertorier avec les élèves toutes les transformations physiologiques et hormonales qui se produisent à la puberté chez les garçons et les filles. Analyser avec eux le rôle des hormones sexuelles sur la croissance physique et leur effet sur les états d'âme (variation importante dans un laps de temps fort court). (12-16 ans)
Appropriation et acceptation de son image corporelle en transition (12-16 ans)	**Dans le cours de français,** demander aux élèves d'écrire une très brève nouvelle dont le personnage central serait en pleine crise d'adolescence. Leur dire de tenir compte des aspects physiques, émotifs et relationnels. Inviter les élèves à expliquer ce qui rend le personnage heureux ou malheureux. Discuter par la suite, en grand groupe, à savoir si la fameuse crise d'adolescence existe bel et bien telle qu'elle leur est souvent caricaturée. (12-16 ans)
Prise de conscience et analyse critique de l'effet que peuvent avoir les modèles stéréotypés et idéalisés du corps sur l'acceptation de son image corporelle (12-16 ans)	**Avec l'équipe des professionnels de l'école,** poursuivre l'échange d'idées à l'occasion d'un débat midi proposé à tous les jeunes du cycle sur le thème suivant : « Crise d'adolescence : mythe ou réalité? » (12-16 ans)
	Dans le cours d'enseignement moral ou d'enseignement moral et religieux catholique ou protestant, discuter avec les élèves de l'effet des stéréotypes de beauté (minceur, musculation, mode, etc.) sur l'image corporelle. Nuancer quant à leur évaluation souvent trop sévère de leur propre image corporelle. (12-16 ans)
	Dans le cours de science et technologie, expliquer aux élèves l'effet du phénomène de l'obsession de la minceur lorsqu'il est poussé à l'excès et qu'il conduit aux troubles alimentaires. Il importe cependant de ne pas tomber dans la description des techniques d'amaigrissement que s'imposent les jeunes filles anorexiques ou boulimiques. Certaines jeunes filles de la classe pourraient se les approprier telles des recettes efficaces d'amaigrissement. Le psychologue de l'école pourrait être invité à y participer en faisant les liens avec l'importance de développer de saines habitudes de vie et une image corporelle positive. (12-16 ans)
	Dans le cours d'histoire et d'éducation à la citoyenneté, photos à l'appui, discuter en compagnie des élèves du fait que le concept de beauté a beaucoup changé depuis le début du siècle. Apporter les nuances nécessaires selon les époques et les cultures. (12-16 ans)
	Avec la personne responsable du service d'animation spirituelle et d'engagement communautaire, préparer une exposition de photos dans le hall de l'école. Les élèves auront préalablement sélectionné des photos de gens qu'ils considèrent comme beaux et prépareront un court texte indiquant les raisons pour lesquelles ils considèrent ces personnes belles. Par la suite, la personne responsable de l'animation organisera un débat intitulé : « Mieux vaut être riche et beau que pauvre et laid ». Pourquoi sommes-nous fascinés par la beauté et quels sont les pièges qui nous guettent lorsque nous voulons tout miser sur l'apparence? (12-16 ans)

THÈMES	EXEMPLES
GLOBALITÉ DE LA SEXUALITÉ HUMAINE (12-17 ans)	
Connaissance des aspects pluridimensionnels de la sexualité (aspects biologique, psychoaffectif, socioculturel, relationnel et moral) (12-17 ans)	**Dans le cours d'enseignement moral ou d'enseignement moral et religieux catholique ou protestant,** faire préparer par les élèves un montage de photos afin d'illustrer les divers aspects de la sexualité humaine, de la naissance à la vieillesse, en évitant volontairement toute référence explicite à la sexualité génitale. (12-14 ans) **En compagnie de l'infirmière,** demander aux élèves de dire tous les mots qui leur viennent en tête si elle prononce le mot « sexe ». Les inscrire au tableau. Les mots choisis illustrent-ils bien la globalité de la sexualité ou sont-ils davantage rattachés à la génitalité ou à des conduites sexuelles précises? Comment les élèves s'expliquent-ils cela? Discuter avec eux des raisons pour lesquelles le fait de parler de sexualité peut parfois susciter un malaise, une gêne. (12-14 ans) **Regrouper les élèves en équipes** et leur faire évaluer le contenu de différents livres qui traitent d'un thème lié à la sexualité et qui s'adressent à des adolescents de leur âge. Le responsable de la bibliothèque pourra avoir préalablement dressé une liste des livres disponibles. Par la suite, établir ensemble des critères sur lesquels ils se baseront pour évaluer cette ressource, en plus d'une évaluation globale (ex. : Ont-ils aimé le livre ou non? Ont-ils appris des choses ou non? Le recommanderaient-ils ou non?). (12-14 ans) **Dans le cours d'histoire et d'éducation à la citoyenneté,** proposer aux élèves de faire une recherche sur les rituels amoureux dans différentes cultures. En collaboration avec l'animateur de vie scolaire, amener les élèves à monter une pièce de théâtre illustrant ces rituels. (12-14 ans) **Dans le cours de français,** décoder en compagnie des élèves les messages sous-jacents des graffitis dans les toilettes ou même de blagues concernant la sexualité. Les faire réfléchir sur les motifs de tels messages (provocation, mépris, etc.) et sur leur incidence (avoir un pouvoir sur l'autre : le déstabiliser, le rendre plus vulnérable, l'impressionner, etc.). (15-17 ans)
VIE AFFECTIVE ET AMOUREUSE (12-17 ans) - RELATIONS AFFECTIVES SIGNIFICATIVES - ÉVEIL AMOUREUX ET SEXUEL - RELATIONS AMOUREUSES ET PEINES D'AMOUR - INTIMITÉ AFFECTIVE ET INTIMITÉ SEXUELLE - ORIENTATION SEXUELLE	
Prise de conscience de l'importance des relations interpersonnelles pour une vie affective riche (famille, amis, personnel scolaire, entourage, etc.) (12-17 ans) **Prise de conscience** des enjeux affectifs et relationnels des premières relations amoureuses et sexuelles (12-14 ans) **Réflexion** sur le désir de plaire, l'attraction et la séduction à l'adolescence (12-17 ans) **Prise de conscience** des éléments à privilégier pour bien vivre l'intimité affective et l'intimité sexuelle (15-17 ans) **Compréhension** du phénomène de l'orientation sexuelle et adoption d'attitudes respectueuses à l'égard des diverses orientations sexuelles (12-17 ans)	**Dans le cours d'enseignement moral ou d'enseignement moral et religieux catholique ou protestant,** demander à chaque élève de décrire la personne de sa famille qui est la plus significative pour lui et d'expliquer pourquoi. L'exercice peut être fait avec un ami ou une amie, l'idée étant d'établir les critères qui font que cette personne précise revêt une grande importance. (12-14 ans) **Dans le cours de français,** présenter aux élèves un roman qui, à leurs yeux, relate une belle histoire d'amour et leur demander d'expliquer les motifs de leur choix. (12-14 ans) **Dans le cours d'enseignement moral ou d'enseignement moral et religieux catholique ou protestant,** inviter les élèves à repérer les différentes formes que peut prendre l'éveil amoureux et les diverses façons dont il peut se manifester (désir d'entrer en contact avec quelqu'un, incapacité de surmonter sa gêne, utilisation de stratagèmes pour attirer l'attention, recherche d'occasions de séduire l'autre, etc., jusqu'au premier baiser). (12-14 ans) **Avec le responsable du service d'animation spirituelle et d'engagement communautaire,** proposer aux élèves de créer une murale intitulée : « Je t'aime mur à mur ». Des mots d'amour y seront inscrits : d'un côté, ceux qui proviendront des garçons et de l'autre, ceux des filles. Le prénom (fictif au besoin) et l'âge de l'auteur de ces mots d'amour seront indiqués. Les élèves peuvent s'inspirer d'auteurs ou demander à des personnes de leur entourage de leur faire part de leurs plus beaux mots d'amour (donnés ou reçus). (12-17 ans)

Dans le cours de science et technologie, expliquer aux élèves la nature de la réponse à l'excitation sexuelle chez l'humain. Les amener à distinguer les éléments associés à la « nature » de ceux qui se rattachent à la « culture ». (15-17 ans)

Dans le cours d'enseignement moral ou d'enseignement moral et religieux catholique ou protestant, demander aux élèves de faire l'inventaire des images *stéréotypées* qui sont censées illustrer la pulsion sexuelle chez les garçons et chez les filles. Faire des liens entre les manifestations purement physiologiques du désir (réactions corporelles) et les sentiments et émotions qui président à leur apparition ou qui les suivent (contexte de séduction, sentiment de plaire, imaginaire, émergence du sentiment amoureux, etc.). Travailler au besoin en collaboration avec un professionnel venant de l'extérieur (ex. : un ou une sexologue). (15-17 ans)

Avec le travailleur social, discuter en classe des perceptions des garçons versus celles des filles quant à la recherche de l'intimité : « Jusqu'où doit-on aller dans les confidences avec un nouvel amour? Doit-on tout dire à l'autre? Doit-on préserver une partie de son intimité? » Faire établir par les élèves des liens avec le concept de l'engagement. (15-17 ans)

Dans le cours d'enseignement moral ou d'enseignement moral et religieux catholique ou protestant, discuter avec les élèves des enjeux de la communication amoureuse et sexuelle sur Internet (clavarder ou ce que l'on nomme également « chatter »). L'anonymat que ce réseau permet peut donner une fausse impression de confidentialité et susciter rapidement un haut niveau de confidences, créant par surcroît une forme d'intimité avec l'interlocuteur. Cependant, ce « jeu » peut également alimenter certaines supercheries et entraîner des déceptions amoureuses. Comment peut-on alors discerner le vrai du faux? (15-17 ans)

Demander aux professionnels spécialisés en relation d'aide (psychologues, travailleurs sociaux, infirmières, etc.) de faire le tour des classes pour expliquer aux jeunes les services qu'ils offrent. Leur rappeler de préciser aux élèves que le fait de demander de l'aide est un geste d'estime envers soi et que les jeunes n'ont pas à demeurer seuls avec la lourdeur des problèmes qu'ils peuvent vivre (ex. : peines d'amour, questionnement quant à leur orientation sexuelle, violence sexuelle ou intimidation, jalousie obsessive, inquiétude quant à leur santé, à leur image corporelle, etc.). (12-17 ans)

Dans le cours de français, demander aux élèves d'écrire ce que signifient pour eux les termes « hétérosexuel », « homosexuel » et « bisexuel ». Leur expliquer les diverses orientations affectives sexuelles. (12-14 ans)

Dans le cours de français, demander aux élèves d'énumérer les expressions populaires pour désigner une personne d'orientation homosexuelle, bisexuelle et hétérosexuelle. Analyser l'étymologie de ces expressions pour amener les élèves à en dégager les mythes et les fausses croyances qui y sont associés et le mépris qui s'en dégage la plupart du temps. Discuter avec eux de l'effet de telles insultes sur l'estime de soi. (12-14 ans)

Dans le cours d'enseignement moral ou d'enseignement moral et religieux catholique ou protestant, et ce, dans le contexte d'un projet intitulé : « Le respect, vaut mieux le vivre que seulement le dire », discuter avec les élèves des conséquences de l'homophobie sur la vie personnelle, familiale et sociale d'une personne d'orientation homosexuelle et sur son entourage. Inviter un jeune homme gai ou une jeune femme lesbienne pour témoigner des difficultés et des obstacles que cette personne a rencontrés ou, au contraire, du soutien qu'elle a connu dans l'affirmation de son homosexualité. Les élèves devront préparer deux questions qui s'adresseront à l'invité. (15-17 ans)

Dans le cours d'histoire et d'éducation à la citoyenneté, relater la vie d'un homme ou d'une femme qui récemment s'est affiché comme étant d'orientation homosexuelle et indiquer les réactions probables de son entourage. Amener les élèves à distinguer le fait de s'affirmer personnellement comme gai ou lesbienne et le fait de s'afficher comme tel auprès de sa famille, ses collègues ou ses amis. Discuter avec les élèves des préjugés liés à l'homosexualité, selon les époques et les cultures. (15-17 ans)

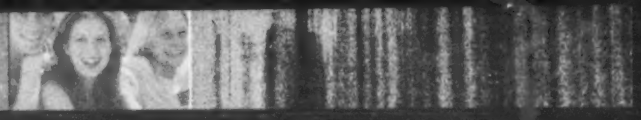

THÈMES	EXEMPLES
RÔLES, STÉRÉOTYPES SEXUELS ET NORMES SOCIALES (12-17 ans)	
Compréhension de l'apport des rôles sexuels dans l'acquisition de son identité et critique des aspects limitatifs des stéréotypes sexuels véhiculés dans la société; effet sur le développement personnel et sur la collectivité (12-17 ans)	**Dans le cours d'anglais**, et ce, à partir des vidéoclips les plus populaires, organiser un concours concernant le vidéoclip le plus sexiste et le moins sexiste. Amener les élèves à faire une critique sur les types de messages que ces vidéoclips livrent au sujet de la séduction et de l'amour (avec les textes des chansons traduites à l'appui). (12-14 ans) **Après la mise en ondes, par l'équipe de la radio scolaire**, d'une chronique musicale critique intitulée : « Sexy, mais pas sexiste » ou « Dénoncer, sans défoncer », demander aux élèves de faire l'analyse des nouvelles parutions en matière de musique de tout genre (paroles de la chanson, pochette du disque compact, images du clip, etc.) et de souligner les créations intelligentes, non sexistes, et non violentes. Il ne s'agira pas ici de critiquer le choix musical, mais bien le processus de création de la chanson qui peut s'avérer facile, inutilement accrocheur ou provocateur, etc. (15-17 ans) **Dans le cours d'histoire et d'éducation à la citoyenneté**, amener les élèves à comparer la perception des rôles des hommes et des femmes dans diverses cultures et époques (machisme, société matriarcale, romantisme, etc.), et ce, dans divers aspects de la vie (rôles parentaux, tâches ménagères, études, profession, etc.). (15-17 ans) **Dans le cours d'histoire et d'éducation à la citoyenneté**, détailler à l'intention des élèves les articles de la Charte des droits et libertés de la personne et faire le lien avec les avancées d'une société lorsqu'elle se préoccupe de l'égalité entre les sexes. (15-17 ans)
VIOLENCE SEXUELLE (12-17 ans) - VIOLENCE DANS LES FRÉQUENTATIONS AMOUREUSES DES JEUNES - EXPLOITATION SEXUELLE - COMMERCIALISATION DE LA SEXUALITÉ (films pornographiques, cyberpornographie, lignes téléphoniques érotiques, etc.)	
Identification des attitudes, des comportements et des stratégies qui permettent de prévenir la violence sexuelle (12-17 ans) **Prise de conscience** de l'effet des mythes associés à la violence sexuelle sur les individus et sur la collectivité (15-17 ans) **Prise de conscience** du rôle de tout citoyen dans la prévention de la violence sexuelle (15-17 ans)	**Dans le cours d'éducation physique**, en collaboration avec le service d'animation sur les plans sportif, culturel et social, discuter avec les élèves de la différence entre l'agressivité, la combativité, la compétitivité et la violence physique. Illustrer le tout par des exemples concrets à travers la pratique d'un sport quelconque. (12-14 ans) **Dans le contexte de l'enseignement moral ou de l'enseignement moral et religieux catholique ou protestant**, à la suite de commentaires spontanés des élèves, réagir à la diffusion massive d'images pornographiques et de matériel violent sur Internet et discuter avec eux de l'effet de ces scénarios sur la perception de la sexualité féminine et masculine. Les discussions se feront à partir de la connaissance qu'ont les élèves de cet univers. Il est inutile d'utiliser du matériel explicite. (12-14 ans) **Avec la personne responsable du service d'animation spirituelle et d'engagement communautaire**, durant le cours de français, demander à des élèves de concevoir une vidéocassette sur la violence dans les relations amoureuses des jeunes. (15-17 ans) **Dans le cours d'enseignement moral ou d'enseignement moral et religieux catholique ou protestant**, inviter les élèves à se questionner sur l'effet que peuvent avoir les représentations fragmentaires et limitatives de la sexualité véhiculées à la fois dans la pornographie et dans la littérature dite ultra-romantique. Ces deux visions sont aux antipodes l'une de l'autre, mais elles risquent d'alimenter une image irréaliste des relations amoureuses et de l'intimité sexuelle. Ainsi, demander aux élèves d'établir des critères pour distinguer ce qui est pornographique, érotique et romantique. (15-17 ans) **Inviter le travailleur social** à expliquer aux élèves la Loi sur la protection de la jeunesse. Leur donner des arguments sur les avantages d'une société à protéger ses enfants et ses adolescents de toute forme de violence et d'exploitation. (15-17 ans) **Dans le cours de français**, organiser un débat sur le thème de la jalousie où deux équipes doivent s'affronter. Demander aux élèves de se prononcer en faveur de l'énoncé suivant et contre celui-ci : « La jalousie est une preuve d'amour. » Le jury, composé d'élèves et de l'enseignant, devra voter en considérant la qualité de la réflexion et la sensibilité des orateurs. Par la suite, proposer aux élèves de rédiger une réflexion personnelle où trois solutions pour contrer la jalousie seront présentées. (15-17 ans)

Dans le cours d'éducation physique et à la santé, amener les élèves à distinguer une situation de flirt (séduction) d'une situation de harcèlement sexuel. Comment cela se manifeste-t-il dans le quotidien (cour d'école, classe, gymnase, etc.) et comment réagir lorsqu'il s'agit de harcèlement? Inviter les conseils de classe et les comités d'élèves à rédiger une politique pour contrer le harcèlement moral et sexuel dans leur école.

Adoption d'attitudes et de comportements qui valorisent le respect de ses propres limites et de celles de l'autre dans l'expression de la sexualité

Réflexion critique quant à l'adoption de comportements responsables dans ses relations amoureuses et sexuelles

Connaissance des MTS quant aux modes de transmission, aux symptômes et aux traitements

Identification des comportements à risque (ainsi que leur niveau de risque) et des comportements de prévention (affirmation de soi, report de la première relation sexuelle, vie sexuelle sécuritaire - utilisation du préservatif -, etc.)

Connaissance des ressources du milieu en matière de prévention de la grossesse ainsi que des MTS et du sida

Réflexion sur le fait suivant : adopter des comportements sexuels responsables à l'égard de la contraception et de la prévention des MTS et du sida n'exclut pas le plaisir et la spontanéité, et ce, dans le respect des limites de chacun

Connaissance des diverses méthodes de contraception et de protection; présentation de celles qui sont adaptées à la réalité adolescente et importance de la double protection (pilule et condom)

Réflexion sur ce que signifie et exige le fait d'être parent

Dans le cours d'enseignement moral ou d'enseignement moral et religieux catholique ou protestant, présenter aux élèves les conséquences de toute forme d'agression sexuelle. Argumenter sur le fait qu'il s'agit du seul crime où la victime se sent coupable.

Demander à la personne responsable du service d'animation spirituelle et d'engagement communautaire, en collaboration avec l'éducateur en prévention de la toxicomanie, d'organiser un stand interactif afin de contrer la violence sexuelle. Faire un sondage auprès des jeunes sur les types de violence vécus dans leur propre école (classe, cour d'école, toilettes, autobus, etc.) et leur permettre de proposer des solutions. Les résultats du sondage seront soumis au conseil d'établissement en vue d'appliquer certaines de ces solutions.

Inviter en classe un groupe communautaire à parler des actions entreprises pour contrer la violence auprès des jeunes. Proposer aux élèves de s'engager concrètement en ce sens.

Dans le cours de français, faire avec les élèves un jeu de rôle sur le thème suivant : « Que faire pour ne pas paraître ridicule lorsqu'on est amoureux? » Par la suite, leur demander d'énumérer des moyens concrets et réalistes afin de respecter leurs propres limites.

En collaboration avec le service d'animation sur les plans sportif, culturel et social, proposer aux élèves de monter une pièce de théâtre sur le même sujet.

Avec la collaboration d'un professionnel venant de l'extérieur (ex. : sexologue), dans le cours d'enseignement moral ou d'enseignement moral et religieux catholique ou protestant, inviter les élèves à définir l'expression « objet sexuel ». Relever les perceptions différentes des filles et des garçons. Discuter avec eux des implications dans sa vie amoureuse et sexuelle de se sentir sujet plutôt qu'objet.

En collaboration avec la personne responsable du service d'animation spirituelle et d'engagement communautaire, dans le cours d'arts, demander aux élèves de rédiger des sketches sur le thème du romantisme à l'adolescence : « Ça me tente d'être Full tendresse ». Les meilleurs textes seront sélectionnés et un groupe d'élèves les présentera lors d'un spectacle de fin d'année ou à l'occasion de la Saint-Valentin.

Dans le cours d'enseignement moral ou d'enseignement moral et religieux catholique ou protestant, séparer la classe en équipes de garçons et en équipes de filles. Organiser un débat sur le thème suivant : « Est-il vrai que les garçons sont moins responsables ou moins préoccupés que les filles quant à leur santé sexuelle (gestion de la prévention des MTS et de la grossesse, parentalité, etc.)? » Les jeunes doivent indiquer leurs arguments « pour » et leurs arguments « contre » afin d'alimenter la séance plénière qui suivra. Il faut spécifier qu'il ne s'agit pas ici d'un règlement de comptes entre garçons et filles, mais bien plutôt de comprendre l'investissement et la responsabilité de chacun dans le choix d'une vie sexuelle active.

THÈMES	EXEMPLES
Réflexion sur les enjeux de l'interruption volontaire de grossesse (15-17 ans)	**Organiser à l'intention des élèves des séances à saveur philosophique :** Qu'est-ce que le désir? Répond-il à un manque, à une recherche, à un irrationnel appétit? Inviter un philosophe à traduire simplement la pensée des grands philosophes (Aristote, Spinoza, etc.) sur cette question. Les élèves auront, par la suite, à faire des liens avec la gestion du désir sexuel. (15-17 ans)
Démythification de la recherche exclusive de sensations sexuelles fortes (le plaisir à tout prix) versus la découverte graduelle de la satisfaction sexuelle (le plaisir garanti) (15-17 ans)	**Dans le cours d'enseignement moral ou d'enseignement moral et religieux catholique ou protestant,** discuter avec les élèves des raisons pour lesquelles il semble si difficile aux individus d'adopter des conduites préventives quand il s'agit de maladies qui concernent l'intimité sexuelle. Les amener à évaluer en quoi le sentiment amoureux et le désir de ne pas décevoir l'autre ou de ne pas lui déplaire rendent parfois l'être humain vulnérable. (12-14 ans)
Connaissance de l'effet de la consommation de drogues et d'alcool sur l'expression de la sexualité (15-17 ans)	**Dans le cours de français** et à la suite du témoignage d'une personne séropositive, demander aux élèves de rédiger un court texte sur les éléments marquants retenus. (12-14 ans)
	Inviter les élèves à concevoir une publicité où la responsabilité serait associée au plaisir. En d'autres mots, outre la prévention des MTS et de la grossesse à l'adolescence, amener les élèves à indiquer les avantages d'être responsable dans sa vie sexuelle. (15-17 ans)
	Dans le cours de science et technologie, à l'aide d'illustrations, faire comprendre aux élèves le principe d'une épidémie. Discuter avec eux de la responsabilité d'un individu par rapport à la collectivité afin de briser la chaîne de transmission. Leur faire établir des liens avec les MTS et le sida. (12-14 ans)
	En collaboration avec l'infirmière scolaire, organiser pour les élèves une visite à la clinique jeunesse (CLSC) en vue de s'informer sur les services qui y sont offerts. Demander à l'infirmière du CLSC de faire la démonstration des diverses méthodes contraceptives. Faire remettre aux élèves des dépliants sur les différentes ressources locales ou autres existantes. (12-17 ans)
	Dans le cours de science et technologie, demander aux élèves de distinguer les méthodes de contraception chimiques, mécaniques, naturelles; etc. De plus, ils auront à analyser leur effet sur le corps et à comprendre la façon dont on évalue leur réel taux d'efficacité. (15-17 ans)
	Dans le cours d'histoire et d'éducation à la citoyenneté, inviter chaque élève à décrire quel type de père ou de mère il ou elle aimerait être plus tard. Discuter avec les élèves des questions, préoccupations et solutions de rechange lors d'une grossesse à l'adolescence, et ce, à la fois pour la jeune fille et le jeune garçon. (15-17 ans)
	Dans le cours d'enseignement moral ou d'enseignement moral et religieux catholique ou protestant, discuter avec les élèves des enjeux moraux liés à la consommation en matière de sexualité : « Le fast sex est-il à la mode et la pudeur désuète? ». Les amener à réagir à l'incidence des démonstrations publiques de la vie amoureuse et sexuelle de divers personnages versus l'importance de préserver sa vie privée. (15-17 ans)
	Dans le cours de science et technologie, discuter avec les élèves de l'effet de la consommation de drogues ou d'alcool sur la modification des perceptions et des sensations. (15-17 ans)

Bibliographie

ADDA, J., H. DREYFUS et C. WOLFF (1998). *Éducation sexuelle et adolescence; de la réflexion à l'attitude pédagogique*, Grenoble, CRDP de l'Académie de Grenoble, Planning familial de l'Isère, 143 p.

ARSENAULT, A. et M. FORTIN (1996). *Sexualité infantile... Jeu ou agression? Guide sur la sexualité infantile et la prévention de la violence sexuelle à l'égard des enfants*, Repentigny, Éditions Parents-Unis, 80 p.

BORILLO, D. (1999). « Le mariage homosexuel : hommage de l'hérésie à l'orthodoxie » dans COLLECTIF, *La sexualité a-t-elle un avenir?*, Paris, Presses universitaires de France, Paris, 121 p.

BOUCHER, Monique (2001). « Les premiers pas de la réforme au secondaire : choisir le changement », *Vie pédagogique*, novembre-décembre, p. 3 et 5.

CLAES, Michel (1983). *L'expérience adolescente*, Bruxelles, Éditions P. Mardaga, 208 p.

COLLECTIF (1999). *La sexualité a-t-elle un avenir?*, Paris, Presses universitaires de France, 121 p.

COLLECTIF « PAR ET POUR ELLES (1985). *Guide d'animation sur la pornographie*, Centre des femmes des Cantons, Cowansville, 13 p. et 16 photos.

COOPERMAN, C. et C. Rhoades (1992). *New Methods for Puberty Education*, Hackensack : New Jersey, The Center for Family Life Education, Planned Parenthood of Greater Northern New Jersey, Inc., 176 p.

ZELNIK, M. et Y. S. KIM (1982). « Sex Education and Its Association With Teenage Sexual Activity, Pregnancy and Contraceptive Use », *Family Planning Perspectives*, vol. 14, p. 117-119 et 123-126.

DAWSON, D. A. (1986). « The Effects of Sex Education on Adolescent Behavior », *Family Planning Perspectives*, vol. 18, p. 162-170.

DESAULNIERS, Marie-Paule (1997). « L'éducation sexuelle à la croisée des chemins », *Revue sexologique*, vol. 5, n° 2, automne, p. 63-77.

DESAULNIERS, Marie-Paule (1995). *Faire l'éducation sexuelle à l'école*, Montréal, Les Éditions Nouvelles, 173 p.

DESAULNIERS, Marie-Paule (1990). *L'éducation sexuelle - Définition*, Montréal, Les Éditions d'Arc inc., 231 p.

DUQUET, Francine (1997). « Qui trop embrasse, mal étreint? Réagir au souci de performance sexuelle des jeunes adolescent(e)s », *Les Cahiers de l'adolescence – Aspects médicaux, psychologiques et sociaux*, n° 14, décembre, p. 19-22.

DUQUET, Francine (1996). « En parler à l'école... », *Informations sociales*, Dossier : « Éducation sentimentale et sexuelle », n° 55, p. 91-102.

GAGNON, Nicole (2001). « Le programme de formation du secondaire : un outil pour préparer les jeunes au XXI^e siècle », *Vie pédagogique*, novembre-décembre, p. 9-12.

GAUDREAU, Louise (1997). « Où va l'éducation sexuelle? », *Revue sexologique*, vol. 5, n° 2, automne, p. 42-62.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC (2003). *Programme national de santé publique 2003-2012*, Québec, Direction générale de la santé publique, 133 p. [En ligne], www.msss.gouv.qc.ca (Section documentation-publications).

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC (2002a). *Enquête sociale et de santé auprès des enfants et des adolescents québécois 1999*, Québec, Institut de la statistique du Québec, 520 p. (Collection La Santé et le bien-être).

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC (2002b). *Les services éducatifs complémentaires : essentiels à la réussite*, Québec, Direction de l'adaptation scolaire et des services complémentaires, ministère de l'Éducation, 59 p.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC (2001a). *Pour approfondir sa vie intérieure et changer le monde*, Le service d'animation spirituelle et d'engagement communautaire - Cadre ministériel, Québec, ministère de l'Éducation, 31 p.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC (2001b). *Programme de formation de l'école québécoise - Éducation préscolaire, Enseignement primaire*, ministère de l'Éducation, 350 p. [En ligne], www.meq.gouv.qc.ca (Section Éducation préscolaire, enseignement primaire et secondaire - Formation générale des jeunes - Programme d'études).

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC (1999). *Orientations pour la formation continue du personnel enseignant - Choisir plutôt que de subir le changement*, Québec, Direction de la formation et de la titularisation du personnel scolaire, ministère de l'Éducation, 20 p.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC (1998). *Les compétences essentielles liées à la santé et au bien-être à intégrer au curriculum des enfants de l'éducation préscolaire et des jeunes du primaire et du secondaire au Québec*, Groupe interministériel sur les curriculums - Volet Santé et bien-être, Québec, ministère de l'Éducation et ministère de la Santé et des Services sociaux, octobre, 75 p.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC (1993a). *Vers qui? Vers quoi?, Pour le personnel enseignant de l'éducation préscolaire et du premier cycle du primaire, Guide pour l'adulte - Guide d'activités pour les élèves*, Québec, ministère de l'Éducation, 148 p.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC (1993b). *VIRAJ : programme de prévention de la violence dans les relations amoureuses des jeunes. Guide de participation à la session de perfectionnement - Animation en classe*, Coordination à la condition féminine, ministère de l'Éducation, 116 p. [En ligne], http://www.meq.gouv.qc.ca/dassc

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC (1984). *Programme d'études, primaire, Formation personnelle et sociale*, Québec, Direction des programmes, Direction générale du développement pédagogique, ministère de l'Éducation, 271 p.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC (1984). *Programme d'études, secondaire. Formation personnelle et sociale*, Québec, Direction des programmes, Direction générale du développement pédagogique, ministère de l'Éducation, 307 p.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC (1984). *Guide d'activités, primaire. Formation personnelle et sociale, Volet Éducation à la sexualité*, Québec, Direction des programmes, Direction générale du développement pédagogique, ministère de l'Éducation, 277 p.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC (1984). *Guide d'activités, secondaire. Formation personnelle et sociale, Volet Éducation à la sexualité*, Québec, Direction des programmes, Direction générale du développement pédagogique, ministère de l'Éducation, 337 p.

KIRBY, D. (1985). « The Effects of Selected Sexuality Education Programs : Toward a More Realistic Goal », *Journal of Sex Education and Therapy*, n° 11, p. 28-37.

HAFFNER, Debra W. et William L. YARBER (1996). *Guidelines for Comprehensive Sexuality Education - Kindergarten - 12th Grade*, 2^e éd., New York, National Guidelines Task Force, 59 p.

LECORPS, Philippe (1999). *Le sujet désirant et la prévention*, Actes de la 2^e journée départementale de promotion de la santé - Éducation sexuelle et affective, Chauny (France), 26 avril, p. 14-18.

PASINI, Willy (1997). *Le temps d'aimer*, Paris, Éditions Odile Jacob, 249 p.

ROBERT, Jocelyne (1999). *Parlez-leur d'amour... et de sexualité*, 2^e éd., Montréal, Les Éditions de l'Homme, 185 p.

ROBERT, Jocelyne (1992). « L'éducation sexuelle ne professe pas le sexe : elle proclame la vie! », *La Presse*, 5 avril, p. B-2.

ROBERT, Jocelyne (2002). Full sexuel – *La vie amoureuse des adolescents*, Montréal, Les Éditions de l'Homme, 191 p.

RUDELIC-FERNANDEZ, D. (1999). « La sexualité des jeunes au temps du sida : actes et paroles », dans COLLECTIF *La sexualité a-t-elle un avenir?*, Paris, Presses universitaires de France, 121 p.

SIERRA, Juan Fernandez (1999). « L'orientation professionnelle intégrée dans les programmes scolaires : de la socialisation à l'éducation », (1999), *L'orientation scolaire et professionnelle*, vol. 28, n° 2, p. 327-342.

SIERES SALA, J. (2000). « Conférence donnée à Bordeaux (France) à l'occasion du colloque « Éducation à la sexualité », 22, 23 et 24 juin.

STAGNARA, D. et P. STAGNARA (1992). *L'éducation affective et sexuelle en milieu scolaire*, Toulouse, Éditions Privat, 201 p.

TEL-JEUNES (2003). *Bilan statistique du 1^er février 2001 au 31 janvier 2003 du site Tel-Jeunes*, document de travail, Montréal, 2 p.

ZABIN, L. S. et autres (1986). « Evaluation of a Pregnancy Prevention Program for Urban Teenagers », *Family Planning Perspectives*, vol. 18, n° 3, p. 119-126.

ZELNIK, M. et Y. S. KIM (1982). « Sex Education and its Association with Teenage Sexual Activity, Pregnancy and Contraceptive Use », Family *Planning Perspectives*, vol. 14, p. 117-119 et 123-126.

Outils pour l'intégration de l'éducation à la sexualité dans la réforme de l'éducation

Ce document s'adresse au personnel enseignant et au personnel des services complémentaires travaillant dans les écoles primaires et secondaires ainsi qu'à leurs partenaires du réseau de la santé et des services sociaux. S'il est produit maintenant, c'est que la réforme de l'éducation entraîne de nombreux changements dans les façons de faire. Par exemple, nous savons tous que le programme « Formation personnelle et sociale » disparaît avec la mise en application du nouveau Programme de formation de l'école québécoise. L'orientation retenue vise le développement de compétences diverses, et l'éducation à la sexualité ne relève maintenant plus d'une seule matière ou d'un seul intervenant, mais devient la responsabilité d'un ensemble de partenaires. La contribution des ressources des Services éducatifs complémentaires se révèle essentielle, entre autres, à l'atteinte des objectifs du Programme de formation et de la mission du Ministère, qui est d'instruire, de socialiser et de qualifier.

Le ministère de l'Éducation et le ministère de la Santé et des Services sociaux ont convenu de se concerter davantage afin d'atteindre leur objectif commun : le développement des jeunes. C'est dans cette perspective qu'ils mettent le présent document à la disposition des intervenants des deux réseaux afin de les outiller pour qu'ils puissent intégrer l'éducation à la sexualité dans leur action auprès des jeunes.

Disponible sur les sites Internet du ministère de l'Éducation et du ministère de la Santé et des Services sociaux :

www.meq.gouv.qc.ca

www.msss.gouv.qc.ca

Québec